

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2387

23 octobre 2007

SOMMAIRE

Alamos S.A.	114571	ista Luxembourg GmbH	114568
Ambulances Taxis Winandy S. à r.l.	114576	ista Luxembourg GmbH	114567
Arosa Finance S.A.	114569	ista Luxembourg GmbH	114566
Atlantide S.A.	114564	ista Luxembourg GmbH	114566
Atwood S.A.	114570	J.H. Bauunternehmen	114562
Biosys SA	114563	Kompass Venture Capital S.A.	114565
Chephren S.A.	114566	KRONOTRANS Luxembourg S.à r.l.	114562
Clorius Luxembourg GmbH	114566	Luxlife	114576
Clorius Luxembourg GmbH	114568	Malam Invest Sàrl	114569
Clorius Luxembourg GmbH	114566	M.A.V.J. S. à r.l.	114570
Clorius Luxembourg GmbH	114567	M & G Associates S.A.	114563
DSC Finance S.à r.l.	114571	M & G Associates S.A.	114564
European Mega Cinema S.A.	114565	M & G Associates S.A.	114563
Européenne Groupes Hotels Holding Luxembourg (EG2H Luxembourg)	114562	Nordstern S.A.	114571
Européenne Groupes Hotels Holding Luxembourg (EG2H Luxembourg)	114562	O. Metall-Luxembourg S.A.	114575
Gottschol Alcuilux S.A.	114567	Orthodontic Management Service S.à r.l.	114575
Gottschol Alcuilux S.A.	114567	Participations Techniques	114568
Grainger Luxembourg Germany (No. 6) S.à.r.l.	114572	Provence S.A.H.	114562
Hofibel Investments Holding S.A.	114575	Société Immobilière BALEZO	114574
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.	114569	Textile International S.A.	114576
Institut de Beauté Nadia Ritter, Sàrl	114564	Vivalys S.A.	114565
		YOLA Investments S.à r.l.	114530

YOLA Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 127.744.

In the year two thousand and seven, on the tenth day of the month of August.

Before Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) XOLA MANAGEMENT S.à r.l., having its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 130.001,

2) Mr William Alan McIntosh, with private address at 6, avenue des Citronniers, 98000 Monaco, both here represented by Mr Kai Hennen, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of private proxies given on 9 August 2007,

which proxies after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here above requested the undersigned notary to state:

- that the appearing parties are the members of YOLA INVESTMENTS S.à r.l. (the «Company»), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on 23 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1303 du 28 juin 2007;

- that the following resolutions have been taken:

First Resolution

The shareholders resolve to change the currency in which the Company's share capital is expressed from EUR to USD at an exchange rate of USD 1.37 / EUR 1.-, corresponding to the exchange rate on 10 August 2007 so that the Company's share capital is fixed at USD 17,125.- (seventeen thousand one hundred and twenty five US dollars).

Second Resolution

The shareholders resolve to cancel the par value of each share.

Third Resolution

The shareholders resolve to create ten different classes of shares, namely Classes A, B1, B2, B3, B4, B5, B6, B7, B8 and B9 and determine the rights and obligations thereof by amending article 5 of the articles of association as set forth below.

Fourth Resolution

The shareholders resolve to convert the existing five hundred (500) shares without par value of the Company into five hundred (500) Class B9 shares without par value.

Fifth Resolution

The shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of sixteen thousand six hundred twenty five US dollars (USD 16,625.-) to bring it from its current amount after the conversion of seventeen thousand one hundred and twenty five US dollars (USD 17,125.-) to five hundred US dollars (USD 500) and resolve to transfer this amount of sixteen thousand six hundred and twenty five US dollars (USD 16,625.-) to the share premium account of the Company.

Sixth Resolution

The shareholders resolved to fix the nominal value of the shares at one US dollar (USD 1.-).

Seventh Resolution

The shareholders resolved to increase the issued share capital by an amount of seventy three million six hundred fifty thousand nine hundred nine US dollars (USD 73,650,909.-) to bring it to the amount of seventy three million six hundred fifty one thousand four hundred and nine US dollars (USD 73,651,409.-) by the issue of:

- (i) one hundred and sixty thousand (160,000) Class A Shares
- (ii) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B1 Shares
- (iii) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B2 Shares
- (iv) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B3 Shares
- (v) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B4 Shares
- (vi) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B5 Shares
- (vii) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B6 Shares

- (viii) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B7 Shares
 (ix) eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B8 Shares
 (x) eight million eight hundred and eighteen thousand nine hundred and nine (8,818,909) Class B9 Shares,
 each with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) (the «New Shares»).

Subscription and Payment

The newly created shares have been subscribed by the subscribers as mentioned here after and as represented by Mr Kai Hennen, pre-named, and have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a contribution of:

1) twenty nine million eight hundred and fifty thousand (29,850,000) shares of MELVINO HOLDINGS LIMITED (being 100% of the total issued share capital of MELVINO HOLDINGS LIMITED), a private limited liability company, incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 124, Irish Town, Gibraltar, registered with the Registrar of Companies, Gibraltar under number 98371 (MELVINO), and

2) sixty million one hundred and fifty thousand (60,150,000) shares of RAZETTE INVESTMENTS LIMITED (being 100% of the total issued share capital of RAZETTE INVESTMENTS LIMITED), a private limited liability company, incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 124 Irish Town, Gibraltar, registered with the Registrar of Companies, Gibraltar under number 98374 (RAZETTE) (the «Contribution in Kind»).

The members resolve to approve the report of the board of managers dated 9 August 2007 (a copy of which will remain attached to the present deed for the purpose of registration), the conclusion of which reads as follows:

«The worth of the shares is valued at least at ninety million US dollars (USD 90,000,000.-) as per the attached balance sheet dated 9 August 2007.»

The members resolve to approve the evaluation of the Contribution in Kind to ninety million US dollars (USD 90,000,000.-).

Evidence of transfer to the Company of the Contribution in Kind has been shown to the undersigned notary.

The members resolve to allocate the value of the total Contribution in Kind of ninety million US dollars (USD 90,000,000.-) as follows:

- the amount of seventy three million six hundred and fifty thousand nine hundred and nine US dollars (USD 73,650,909.-) is allocated to the issued share capital of the Company;

- the amount of seven million three hundred sixty five thousand one hundred and forty US dollars and ninety cent (USD 7,365,140.90) is allocated to the legal reserve;

- and the balance, i.e. the amount of eight million nine hundred eighty three thousand nine hundred and fifty US dollars and ten cent (USD 8,983,950.10) is allocated to the freely distributable share premium account.

The shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Class of shares	Number of shares
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	A	57,471
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	A	30,407
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	A	38,845
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	A	9,552
Mr Matthew Allen	A	4,617
Mr Edward Hawkes	A	637
Mr David Ross	A	17,671
Mr Stephen Farrugia	A	89
Mr Ashok Gupta	A	355
Mr John Cusins	A	178
IRUWATU LIMITED	A	178
Total Class A		160,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B1	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B1	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B1	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B1	357,492
Mr Matthew Allen	B1	89,373
Mr Edward Hawkes	B1	26,812
Mr David Ross	B1	893,731
Mr Stephen Farrugia	B1	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B1	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B1	17,965

Mr John Cusins	B1	8,982
IRUWATU LIMITED	B1	8,982
Total Class B1		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B2	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B2	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B2	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B2	357,492
Mr Matthew Allen	B2	89,373
Mr Edward Hawkes	B2	26,812
Mr David Ross	B2	893,731
Mr Stephen Farrugia	B2	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B2	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B2	17,965
Mr John Cusins	B2	8,982
IRUWATU LIMITED	B2	8,982
Total Class B2		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B3	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B3	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B3	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B3	357,492
Mr Matthew Allen	B3	89,373
Mr Edward Hawkes	B3	26,812
Mr David Ross	B3	893,731
Mr Stephen Farrugia	B3	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B3	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B3	17,965
Mr John Cusins	B3	8,982
IRUWATU LIMITED	B3	8,982
Total Class B3		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B4	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B4	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B4	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B4	357,492
Mr Matthew Allen	B4	89,373
Mr Edward Hawkes	B4	26,812
Mr David Ross	B4	893,731
Mr Stephen Farrugia	B4	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B4	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B4	17,965
Mr John Cusins	B4	8,982
IRUWATU LIMITED	B4	8,982
Total Class B4		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B5	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B5	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B5	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B5	357,492
Mr Matthew Allen	B5	89,373
Mr Edward Hawkes	B5	26,812
Mr David Ross	B5	893,731
Mr Stephen Farrugia	B5	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B5	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B5	17,965
Mr John Cusins	B5	8,982
IRUWATU LIMITED	B5	8,982

Total Class B5		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B6	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B6	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B6	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B6	357,492
Mr Matthew Allen	B6	89,373
Mr Edward Hawkes	B6	26,812
Mr David Ross	B6	893,731
Mr Stephen Farrugia	B6	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B6	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B6	17,965
Mr John Cusins	B6	8,982
IRUWATU LIMITED	B6	8,982
Total Class B6		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B7	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B7	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B7	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B7	357,492
Mr Matthew Allen	B7	89,373
Mr Edward Hawkes	B7	26,812
Mr David Ross	B7	893,731
Mr Stephen Farrugia	B7	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B7	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B7	17,965
Mr John Cusins	B7	8,982
IRUWATU LIMITED	B7	8,982
Total Class B7		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B8	1,787,462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B8	420,054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B8	1,787,462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B8	357,492
Mr Matthew Allen	B8	89,373
Mr Edward Hawkes	B8	26,812
Mr David Ross	B8	893,731
Mr Stephen Farrugia	B8	4,491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B8	2,681,194
Mr Ashok Gupta	B8	17,965
Mr John Cusins	B8	8,982
IRUWATU LIMITED	B8	8,982
Total Class B8		8,084,000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B9	1,949,959
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B9	458,240
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B9	1,949,959
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B9	389,992
Mr Matthew Allen	B9	97,498
Mr Edward Hawkes	B9	29,249
Mr David Ross	B9	974,979
Mr Stephen Farrugia	B9	4,899
XOLA MANAGEMENT SàrL	B9	2,924,938
Mr Ashok Gupta	B9	19,598
Mr John Cusins	B9	9,799
IRUWATU LIMITED	B9	9,799
Total Class B9		8,818,909
Total:		73,650,909

Eighth Resolution

The shareholders resolve to amend and restate the articles of association of the Company as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name YOLA INVESTMENTS Sàrl (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single Member or the general meeting of Members adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.5 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration and Share administration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Members.

4.3 A Members' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Member who so requests.

4.4 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at seventy three million six hundred and fifty one thousand four hundred and nine US dollars (USD 73,651,409.-) divided into one hundred sixty thousand (160,000) Class A shares, (the «Class A Shares» or «Carry Shares»)

eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B1 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B2 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B3 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B4 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B5 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B6 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B7 shares,
eight million eighty four thousand (8,084,000) Class B8 shares,
eight million eight hundred nineteen thousand four hundred and nine (8,819,409) Class B9 shares, (the Classes B1 to B9 being referred to as «Class B Shares» and each a «Class B Share», and together with the Class A Shares the «Shares» and each a «Share»), each Share with a nominal value of USD 1.- (one US dollar) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Members adopted in the manner required for amendment of these Articles and subject to the provisions set out in these Articles.

5.3 Any Shares issued at a capital increase following the amendment of these Articles shall be offered for subscription in the first instance to the holders of the Class A Shares and Class B Shares respectively in proportion as nearly as the circumstances will admit to the total numbers of Class A Shares and Class B Shares respectively then in issue and as between the several holders of Shares of each such class in proportion to the numbers of Shares of the class then held by each of them respectively. At the expiration of the time limit specified by such offer for the acceptance of such Shares, the balances of any Shares offered to the holders of Shares of a class but not so accepted shall be offered for subscription to the holders of the Shares of that class who have accepted all the Shares to which they are respectively entitled and who shall, if more than one, be entitled to subscribe for such balances of Shares in the proportion as nearly as the circumstances will admit to the number of Shares of the class in question then held (including any Shares accepted pursuant to the foregoing provisions of this Article) by each of them respectively.

5.4 If the Managers do not before the expiry of the period set out in Article [5.3] find holders of Class A Shares willing to subscribe for all the Class A Shares offered, or holders of Class B Shares willing to subscribe to all the Class B Shares offered, the Managers shall then offer the balance of such Shares to the holders of the other class of Shares (as the case may be) and the provisions of Article [5.3] shall apply mutatis mutandis to such offer.

5.5 Any such offer as aforesaid shall be made by notice in writing specifying the number and class of shares and the price at which the same are offered and limiting the time (not being less than 21 days unless the Member to whom the offer is to be made otherwise agrees) within which the offer if not accepted will be deemed to be declined.

5.6 The above provisions will not apply in the case of Shares issued at a capital increase intended to be of Class A Shares only, in which case such issue of Shares shall only confer rights of pre-emption in favour of the other Members and the above provisions shall apply mutatis mutandis as if there were no references to Class B Shares or holders of Class B Shares.

5.7 Any shares transferred to a person who is already a holder of Class A Shares shall be designated as Class A Shares and shall accordingly be subject to such of the provisions of these Articles as are applicable to the Class A Shares; any shares transferred to a person who is already a holder of Class B Shares shall be designated as Class B Shares and shall accordingly be subject to such of the provisions hereof as are applicable to the Class B Shares.

5.8 Subject as aforesaid and to any directions which may be given by the Company in general meeting, any Shares issued at a capital increase hereafter shall be under the control of the Managers, who may grant options over or otherwise dispose of the same to such persons (including the Managers themselves) on such terms and at such times as they may think proper.

5.9 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Class B Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Class B Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Class B Shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse numerical order (starting with Class B9).

5.10 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Class B Shares (in the order provided for in article 5.3), such class of Class B Shares entitles the holders thereof pro rata to their holding in such Class to the Available Amount (limited however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of Members) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Class B Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

5.10.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of Class B Shares to be repurchased and cancelled.

5.10.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of Members on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes B9, B8, B7, B6, B5, B4, B3, B2 and B1 shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the general meeting of Members in the manner provided

for the amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.10.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class of Class B Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 6. Shares.

6.1 Subject to Article 21, each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Subject to the provisions set forth under section IV of the present Articles, Shares are freely transferable among Members or, if there is no more than one Member, to third parties.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is made to articles 189 and 190 of the Law.

III. Funding

Art. 7. Funding.

7.1 No Member shall have any obligation other than set forth under these articles or provided by law to provide financing or other financial support (whether in the form of guarantees or otherwise) to the Company or any of its subsidiaries.

7.2 Notwithstanding the provisions of Article 7.1 above, the Members shall be entitled (but not obliged) to provide funding (whether in the form of loans or guarantees or otherwise) to the Company in accordance with the following provisions of this Article 7.

7.3 Should the Managers seek additional funding in any form, they shall first advise the Members in writing of the nature of the funding and precise terms on which funding is being sought (a «Funding Request») and the Members shall be entitled to provide such funding on such terms in accordance with Articles 7.3.2 to 7.3.4 below.

7.3.1 A Member may provide the amount of funding in relation to a Funding Request which bears the same proportion that the number of its B Shares bears to the total number of B Shares of the Company at the time the Funding Request is made;

7.3.2 Subject to the necessary consent being obtained pursuant to Article 17 of the present Articles, a Member may contribute funding the value of which is greater than the proportion that its number of B Shares bears in relation to the total number of B Shares of the Company at the time the Funding Request is made;

7.3.3 Any funding provided by any Member pursuant to this Article 7 shall be on arms' length terms.

7.4 If the Members do not wish to fund the Company in response to a Funding Request, or the amount of the proposed funding from Members is insufficient to meet the amount specified in the Funding Request, then the Company shall be entitled to seek the necessary funding, or shortfall, from third parties.

IV. Transfer of shares

Art. 8. Pre-emption Rights for Shares.

8.1 None of the Shares (nor in each case any beneficial interest therein) shall be transferred and the Managers shall not register any transfer of any Shares except pursuant to this section IV.

8.2 Every holder of Shares who wishes to transfer any of his Shares or to dispose of any interest therein and (where such Shares are held by nominees on behalf of beneficiaries (each a «Beneficial Holder»)) every Beneficial Holder who wishes to transfer or dispose of any interest in Shares (such holder or Beneficial Holder being hereinafter referred to as a «Vendor») shall serve on the Managers of the Company a notice in writing of his wish to do so accompanied by the relevant Share certificates. Such notification (hereinafter called a «Transfer Notice») shall state the number and Class of Shares (or beneficial interest therein) which the Vendor desires to transfer (or dispose of) and shall constitute the Managers his agents for the sale of such Shares (or beneficial interest therein) (hereinafter called the «Sale Shares») at the price specified in the Transfer Notice (the «Sale Price»). The Transfer Notice shall also give details of the person to whom the Vendor wishes to transfer the Sale Shares in the event that no Members (or as the case may be, Beneficial Holders (together referred to as the «Purchasing Members»)) willing to purchase shall have been found pursuant to this Article. A Transfer Notice may include any number of Sale Shares and, if such number is more than one, shall operate as if it were a separate notice in respect of every Sale Share comprised therein provided that a Vendor may specify in the Transfer Notice that it is conditional on a minimum number of Sale Shares (the «Minimum Sale Number») therein specified being transferred and in such case such Transfer Notice shall operate accordingly.

8.3 Within 7 days after a Transfer Notice has been received by the Managers, the Managers shall offer the Sale Shares giving details in writing (the «Offer Notice») of the number of the Sale Shares and the Sale Price to the holders (other than the Vendor) of the relevant Class of Shares (for example in the case of Sale of Class A Shares to the then existing holders of Class A Shares and in the case of Class B Shares to the holders of the then existing Class B Shares pro rata as

nearly as may be in proportion to the numbers of relevant Class of Shares then held by the holders of such Class of Shares and inviting each such Member to state in writing within 21 days from the date of the Offer Notice whether he is willing to purchase any of the Sale Shares at the Sale Price and, if so, the maximum number thereof. Each such Offer Notice shall specify any Minimum Sale Number stipulated in the Transfer Notice. The Managers shall also give details to the holders of the then existing Classes of Shares of the person to whom the Vendor wishes to transfer the Sale Shares in the event that no Purchasing Member shall have been found pursuant to Articles 8.3 to 8.6.

At the expiration of the said 21 days period the balance of any Sale Shares offered to the holders of Shares of a class but not so accepted shall be offered to the holders of the Shares who have accepted all the Shares to which they are respectively entitled who shall, if more than one, be entitled to purchase such balance of Shares in the proportion as nearly as the circumstances will admit to the number of Shares of the class in question (including any accepted pursuant to the foregoing provisions of this paragraph) then held by each of them respectively. Such further offer shall be deemed to have been refused if not accepted within 14 days of the date of the offer.

8.4 If the Managers do not before the expiry of the 14 day period referred to in Article 8.3 find holders of the relevant Class of Shares willing to purchase all the Shares of such Class offered, the Managers shall then offer the balance of such Shares to the holders of the other Classes of Shares in the proportion as nearly as the circumstances will admit to the number of Shares of the other Classes in question then held by each of them respectively. Such further offer shall be deemed to have been refused if not accepted within 14 days of the date of the offer.

8.5 The Managers shall on the expiration of the above periods give notice to the Vendor of the numbers of Sale Shares which Purchasing Members are willing to purchase. Every such notice shall state the name and address of each proposed Purchasing Member and the number of shares (or beneficial interests therein) agreed to be purchased by him. If the Managers shall have found Purchasing Members willing to purchase some (not in any event being less than any Minimum Sale Number specified in the Transfer Notice) but not all of the Sale Shares, the Vendor may within 21 days of the receipt of such notice from the Managers give a counter notice in writing to the Managers withdrawing the Transfer Notice.

If the Managers shall under the preceding paragraphs of this Article have found Purchasing Members willing to purchase all the Sale Shares or if no such counter notice shall have been given by the Vendor within the aforesaid period, the Vendor shall be bound, on receipt of the Sale Price per share, to transfer the Sale Shares (or such of the same for which the Managers shall have found purchasers) to the Purchasing Members specified by the Managers in accordance with this Article. The purchase shall be completed as soon as reasonably practicable at a place and time to be appointed by the Managers when against payment of the Sale Price and any relevant stamp duties, the Purchasing Member(s) shall (in the case of transfer of legal title of Shares) be registered as the holder(s) of the relevant shares in the Register of Members of the Company and share certificate(s) in the name(s) of such Purchasing Member(s) and in respect of the relevant shares shall be delivered. In the case of beneficial entitlements, the holders of relevant Shares shall procure that the Purchasing Member shall be declared by the legal holder of such Shares as the person for whom it holds as nominee.

8.6 If the Vendor, after having become bound to transfer any Sale Shares to a Purchasing Member, makes default in so doing, the Managers shall be authorised to execute any necessary transfers of the Sale Shares in favour of the Purchasing Member(s) and shall (in the case of transfer of legal title of Shares) enter the name(s) of the Purchasing Member(s) in the Register of Members as the holder(s) of such of the Sale Shares as shall have been transferred to them as aforesaid. The Company shall receive the purchase money on behalf of the Vendor but shall not be bound to earn or pay interest thereon. The receipt of the Company for the purchase money shall be a good discharge to any Purchasing Member who shall not be bound to see to the application thereof, and after (in the case of transfer of legal title of Shares) the name of the Purchasing Member(s) has been entered in the Register of Members and after (in the case of transfer of beneficial entitlement to Shares) the legal holder of such Shares has declared the Purchasing Member as the person for whom it holds as nominee, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person.

8.7 If by the end of the applicable period specified in Article 8.5 the Managers shall not have found Purchasing Members for all the Sale Shares pursuant to this Article and the Vendor shall not have given a counter notice, the Vendor shall upon approval by 75% of the Members be at liberty to sell and transfer all or any of the Sale Shares for which no Purchasing Members shall have been found at any time within the following 6 months to any person or persons mentioned in the Transfer Notice in pursuance of a bona fide sale at any price not being less than the Sale Price.

8.8 For the purpose of ensuring that a transfer of Shares is in accordance with the foregoing provisions of this Article and duly authorised hereunder or for the purpose of ascertaining when a Transfer Notice is deemed to have been given hereunder the Managers may require any Member, any Beneficial Holder, the legal personal representatives of a deceased Member or the liquidator of any corporate Member or any person named as transferee in any transfer lodged for registration to furnish to the Company such information and evidence as the Managers may think fit regarding any matter they deem relevant to such purpose. Failing such information or evidence being furnished to the satisfaction of the Managers within a reasonable time after such request or if any such information or evidence discloses that a Transfer Notice ought to be given in respect of any Shares (or beneficial interest therein), the Managers shall (in the case of purported transfer of legal title) be entitled to deem that a Transfer Notice has been given in respect of the relevant Shares (or in each case any interest therein) concerned and the provisions of these Articles shall take effect accordingly.

8.9 For the purposes of this Article the expression the «Sale Price» shall mean the price per share specified in the Transfer Notice or (if the Transfer Notice is deemed to be given) the fair value per share as the Vendor and the Managers

shall agree or failing agreement as an internationally recognised firm of accountants («the Expert») acting as experts and not as arbitrators shall state in writing to be in their opinion the fair selling value of the Sale Shares on the open market having regard to the fair value of the business of the Company as a going concern and on the basis of an arm's length transaction as between a willing vendor and a willing purchaser but disregarding (i) the fact that the Sale Shares may comprise only a minority holding in the Company and (ii) any difference in the rights attributable to the Class A Shares and the Class B Shares. The determination of the Expert shall be final and binding on all concerned. The cost of obtaining the certificate of the Expert shall be borne by the Company. For this purpose the Expert shall be given by the Managers all information which a prudent prospective purchaser of the entire issued share capital of the Company might reasonably require if such purchaser were proposing to purchase it from a willing Vendor by private treaty and at arm's length. The Expert shall take into account all information provided by the Managers according to this Article.

8.10 Where the Company has borrowed money or obtained a guarantee of any kind from a holder (or Beneficial Holder) of Shares and such holder (or Beneficial Holder) transfers his Shares (or beneficial interest therein):

8.10.1 if the transfer constitutes the relevant Member's (or Beneficial Holder's) entire shareholding (or entitlement), the Company shall at the same time as any transfer of such Shares repay such loan in full or release such guarantee in its entirety;

8.10.2 if the transfer constitutes part only of the relevant Member's (or Beneficial Holder's) holding (or entitlement), the Company shall at the same time as the transfer of Shares repay the loan, and release the guarantee, in the proportion that the transferred Shares bear to that Member's (or Beneficial Holder's) entire Shareholding (or entitlement) in the Company immediately prior to the transfer.

8.11 The pre-emption rights set forth in Articles 8.1 to 8.10 shall not apply to:

8.11.1 any transfer by a Member to a Privileged Relative of such Member;

8.11.2 any transfer by the personal representatives or executors of a deceased Member to any widow, widower or child or remoter issue or parent or brother or sister of such deceased Member;

8.11.3 any transfer to trustees to be held on Family Trusts;

8.11.4 in the case of a Member being a body corporate, any transfer to a Member of the Same Group;

8.11.5 any transfer of legal and/or beneficial entitlement of Shares between employees, members and officers of CMI or the Principals;

8.11.6 any transfer to an insurer, where the transferring Member holds a policy with such insurer, and such Member's Shares are assets referable to that policy (a «Qualifying Insurer»);

8.11.7 any transfer from a Qualifying Insurer to the Relevant Member;

8.11.8 any transfer made in accordance with Art. 9 (Drag) or Art. 10 (Tag) of these Articles;

8.11.9 any transfer approved by all the holders for the time being of the Shares;

(together the «Permitted Transferees»).

8.12 For the purposes of this Article:

8.12.1 «Privileged Relative» means and includes husband or wife or widower or widow and all lineal descendants and ascendants in direct line (including the husband or wife or widower or widow of any of the above persons);

8.12.2 where Shares have been transferred under Article 8.11.2 to trustees, the relevant shares may on a change of trustees be transferred to the trustees for the time being of the trusts concerned and Article 8.11.2 shall be deemed to permit transfers of any of the relevant Shares to privileged relations of the Member or former Member concerned rather than to privileged relations of any such trustee. If and whenever any of the relevant Shares come to be held otherwise than on family trusts (otherwise than in connection with a transfer by the trustees authorised under this Article) the trustees shall be bound to notify the Managers in writing forthwith that such event has occurred and, if and when required in writing by the Managers so to do, to give a Transfer Notice (as defined in Articles 8.2 in respect of the Shares concerned);

8.12.3 «Family Trusts» means trusts (whether arising under a settlement inter vivos or a testamentary disposition by whomsoever made or on an intestacy) under which no immediate beneficial interest in the Shares in question is for the time being vested in any person other than a particular Member or deceased or former Member and his privileged relations and no power of control over the voting powers conferred by such Shares is for the time being exercisable by or subject to the consent of any person other than the trustees as trustees or the Member concerned or a privileged relation of such Member;

8.12.4 where Shares have been transferred under Article 8.11.4 (whether directly or by a series of transfers thereunder) from a body corporate («the Transferor Company», which expression shall not include a second or subsequent transferor in such a series of transfers) to a Member of the Same Group (the «Transferee Company») otherwise than under a scheme of reconstruction or amalgamation where under the Transferor Company is placed in liquidation and the Transferee Company acquires the whole or the major part of its undertaking and assets, and subsequently the Transferee Company ceases to be a Member of the Same Group as the Transferor Company, the Transferee company shall be bound to notify the Managers in writing forthwith that such event has occurred and (unless within 14 days after such event the relevant Shares are transferred to the Transferor Company or a Member of the Same Group as the Transferor Company any such transfer only being deemed to be authorised under Article 8.11.4) the Transferee Company shall be deemed to have given a Transfer Notice (as defined in Articles 8.2) in respect of the relevant Shares.

Art. 9. Drag. If the Majority Members wish to sell all of their Shares and have jointly found a bona fide arm's length third party purchaser (a «Drag Purchaser») and agree terms for the sale to such purchaser of the Shares of all the Members in the Company then, on receipt of not less than fourteen (14) days written notification of such fact, each Member (other than the Majority Members) will be required to accept the corresponding offer from the Drag Purchaser at the same price and on the same terms and conditions as agreed with the Majority Members and the Members waive all rights of pre-emption or veto in respect of such Sale and analogous rights under the Articles or under any shareholder or like agreement between all or part of the Members and the Company or otherwise for the purposes of the acceptance of such sale of Shares and irrevocably appoint the Company as their attorney to effect such sale. Provided that for the purposes of this Article a purchaser shall not be a Drag Purchaser if it is an entity which is in economic substance an Affiliate of any of the Majority Members or is owned or controlled (indirectly or directly) by such an Affiliate.

Art. 10. Tag. No transfer of any Shares may be made by any of the Majority Members to any third party unless the Person acquiring them (the «Acquiror») has made an offer to all Members to acquire the same percentage of their Shares as is being transferred by the Majority Members at the same price and on the same terms and conditions as has been offered to the Majority Members. Provided that for the purpose of this Article a transfer by a Majority Member to any entity which is not in economic substance an Affiliate of any of the Majority Members or is not owned or contributed by such type of Affiliate shall be deemed to be a transfer to a third party.

Art. 11. Variation of rights.

11.1 The special rights attached to the Class A Shares and the Class B Shares may in any case, whether or not the Company is or is about to be wound up, only be varied or abrogated with the prior consent in writing of the holders of three fourths of the Class A Shares for the time being in issue, together with the prior consent in writing of the holders of three fourths of the Class B Shares for the time being in issue or passed at separate general meetings of the holders of Shares of both classes each voting separately as a class.

11.2 To every such separate meeting the provisions of these Articles with respect to notice of and proceedings at general meetings shall mutatis mutandis apply, but so that the requisite quorum shall be one quarter of the issued Shares of the class and that any holder of Shares of the appropriate class present or represented may demand a poll.

11.3 Any variation or abrogation of rights which would require an amendment to the articles of association of the Company would require at least 50% in number of Members, together representing at least 75% of the entire issued share capital of the Company, to vote in favour of the amendment.

V. Board - Powers and duties of managers - Proceedings of managers - Board indemnification

Art. 12. Board.

12.1 The Company is managed by a board of managers (the «Board» or the «Board of Managers») and each member of the Board of Managers a «Manager») consisting of Class A managers and Class B managers. The managers need not be Members. The Board of Managers shall be composed of the number of members determined by the General Meeting of Members pursuant to the provisions of articles 12.2 and 12.3 (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon) duly recorded in the minutes of such meeting elected pursuant to the provisions of this Article. However the Managers shall be not less than two in number.

12.2 The Board Members are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Members which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time and any Manager replaced at any time by a simple majority decision of the General Meeting of Members.

12.3 Subject to article 12.2, the Board of Managers shall always be composed as follows:

12.3.1 Each Member holding not less than 10 per cent or more in aggregate of the Shares may propose a list of one or more candidates. Additional Managers may be appointed by the Members.

12.3.2 In the event that a Member holding not less than 10 per cent or more in aggregate of the Shares does not provide for a list of candidates as provided for in article 12.2.1 within 10 days after having been requested to do so by the Company, such Member shall be deemed to have waived the right to nominate candidates.

12.4 Where the aggregate number of Managers is or becomes fewer than two, the Board shall convene a general meeting of Members for the purpose of appointing additional Managers to fill the vacancies, and such action shall be valid notwithstanding that the meeting of the Board may not have been quorate.

Art. 13. Powers and duties of Managers.

13.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the General Meeting of Members fall within the competence of the Board of Managers, which shall have the powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

13.2 The Company will be bound by the signature of any Class A manager acting jointly with any Class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the Board of Managers.

13.3 Subject to applicable law, a Manager may be interested directly or indirectly in any contract or arrangement or in any proposed contract or arrangement with the Company or with any other company in which the Company may be interested and he may hold and be remunerated in respect of any office or place of profit (other than the office of auditor of the Company or any subsidiary thereof) under the Company or any such other company and he or any firm of which he is a member may act in a professional capacity for the Company or any such other company and be remunerated therefor. Notwithstanding his interest a Manager may vote on any matter in which he is interested and be included for the purpose of a quorum at any meeting at which the same is considered and he may retain for his own benefit all profits and advantages accruing to him.

Art. 14. Proceedings of Managers.

14.1 All Board meetings shall be held in Luxembourg with at least two Managers present in the meeting. Any Managers participating in any Board meeting by telephone or other electronic means from the United Kingdom shall not be taken into account in determining whether the quorum requirements for the meeting have been met and any vote purported to be exercised by such Manager shall not be taken into account for the purposes of determining whether any resolution put to the meeting has been passed or rejected.

14.2 The Managers may meet together for the dispatch of business, adjourn and otherwise regulate their meetings and manner of dispatching business as they think fit.

14.3 The Managers shall, at each meeting of the Board, appoint a manager to act as chairman of the meeting of Managers (the «Chairman»). The Chairman shall not have a second or casting vote.

14.4 No meeting of the Managers shall be convened unless all Managers have received at least 1 Business Day notice thereof (save where all Managers consent in writing to a shorter notice period). Any notice of board meetings shall be accompanied by the agenda of business to be considered. No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers of the Company.

14.5 The Board shall pass resolutions by way of a majority vote (including by way of representation). In the event of a deadlock the Board shall instruct any two Managers to convene a Board meeting for the earliest possible date and the matter shall be resolved by ordinary resolution.

14.6 Minutes of meetings of the Board will be distributed to all Managers within 30 days of the meeting.

14.7 The Managers shall not be liable to retire by rotation. No Manager shall be appointed otherwise than as herein provided.

14.8 Any Manager or member of a committee of the Managers may participate in a meeting of the Managers or such committee by means of conference telephone or similar communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other and participation in the meeting in this manner shall be deemed to constitute presence in person at such meeting as required under 15.1. provided that a Manager or member of a committee participating in any meeting of a committee by telephone or other electronic means from the United Kingdom shall not be taken into account in determining whether the quorum requirements for the meeting have been met and any vote purported to be exercised by such Manager shall not be taken into account for the purposes of determining whether any resolution put to the committee has been passed or rejected.

14.9 Resolutions of the Board of Managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board of Managers will be recorded in minutes signed by all the Managers present at the meeting.

Art. 15. Board Indemnification.

15.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

15.2 Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding in which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words «claim», «action», «suit» or «proceeding» shall apply to all claims, parts socials, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words «liability» and «expenses» shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

15.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

15.3.1 Against any liability to the Company or its Members by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

15.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

15.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

15.3.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

15.4 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

VI. General meetings of members - Reserved matters

Art. 16. General Meetings of Members.

16.1 Each Member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Members through a special proxy.

Member Meetings shall be called by the Board of Managers by convening notice addressed by registered mail to Members to their address appearing in the register of Members held by the Company at least eight(8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is present or represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

16.2 No business shall be transacted at any general meeting unless the requisite quorum is present at the commencement of the business and also when such business is voted upon. Two Members present shall be a quorum, provided that their respective Shares represent 50% of the share capital of the Company.

In the event that at a general meeting which shall have been duly convened, the Members present do not constitute a quorum, the meeting shall be adjourned to such time (not being less than 7 days therefrom) and place as the Members present shall determine and the quorum at such adjourned meeting shall be two Members holding Shares.

16.3 Decisions of the Members are passed in such form and with such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law, including in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held through (to the extent permitted by law) whatever means of telecommunication equipment the Member deem appropriate. All such Members present via telecommunications equipment shall be counted in the quorum for, and entitled to vote at, the general meeting in question, and that meeting shall be duly constituted and its proceedings valid if the chairman of the general meeting is satisfied that adequate facilities are available throughout the general meeting to ensure that Members attending via telecommunication facilities are able to:

16.3.1 participate in the business for which the meeting has been convened;

16.3.2 hear all persons who speak (whether by the use of video-conference, audio-visual communications equipment or otherwise) in the principal meeting place and any other meeting place; and

16.3.3 be heard by all other persons so present in the same way.

16.4 All meetings of Members shall take place at the registered office address of the Company in Luxembourg.

16.5 Every general meeting of the Company shall be chaired by a Manager which shall be appointed by the Members in attendance at the meeting. Such Chairman of the meeting shall not have a voting right unless he is a Member. In such event he does not have a second or casting vote.

16.6 Each Member has voting rights commensurate to its shareholding.

16.7 Each Member may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of Members.

16.8 If there are not more than twenty-five Members, the decisions of the Members may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Members in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Members shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Members may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 17. Reserved Matters.

17.1 The Members shall exercise their powers in the Company to procure that the Company shall not transact any business which is a reserved matter without the approval in writing of the Members holding together more than 50% of the voting rights. Any reserved matters which would require an amendment to the articles of association of the Company would require at least 50% in number of Members, together representing at least 75% of the entire issued share capital of the Company, to vote in favour of the amendment.

17.2 The reserved matters are as follows:

Constitutional and Share Structure

17.2.1 Any amendment to the articles of association of the Company or the adoption of new articles of association of the Company.

17.2.2 The creation or issue of any Shares or the grant or agreement to grant any option or interest (in the form of obligations convertible into Shares or otherwise) over any Shares or any uncalled capital of the Company.

17.2.3 The consolidation, sub-division, re-designation (save in accordance with these Articles), conversion or cancellation of any share capital of the Company.

17.2.4 The capitalisation, repayment or other form of distribution of any amount standing to the credit of any reserve of the Company or the redemption or purchase of any of its own shares other than provided under Article 5 or any other reorganisation or reduction of its share capital (excluding for these purposes the payment of any dividend).

17.2.5 The repayment of capital or assets to Members of the Company (excluding for these purposes any such arrangement approved prior to the date of adoption of these Articles).

17.2.6 The passing of any resolution whereby the classification or tax status of the Company may change.

17.2.7 The making of any petition or passing of any resolution for winding-up the Company.

17.2.9 The admission of any person as a Member of the Company other than pursuant to a transfer or issue of Shares in accordance with these Articles.

Conduct of the Business

17.2.9 Any material change in the nature or scope of the business of the Company, or the commencement of any new business not being ancillary or incidental to such business.

17.2.10 The participation by the Company in any material partnership or material joint venture (incorporated or not), or the entering into of any material revenue sharing or material profit sharing agreement («material» in this Article meaning otherwise than in the ordinary course of business);

17.2.11 The amalgamation or merger of the Company with any other company or legal entity.

17.2.12 Entering into, terminating or varying any contract or arrangement:

(a) which cannot be terminated by the Company without penalty or compensation of less than US\$ 1,000,000.- or any equivalent amount in any other currency or on less than 12 months' notice (but excluding for these purposes any contract in connection with any banking or other financing facility); or

(b) which is otherwise than on arm's length terms (and whether legally binding or not); or

(c) with any Manager or Member or any person who is connected to any of Manager or Member.

17.2.13 The incurring of any capital expenditure or commitment in excess of US\$ 10,000,000.- or any equivalent amount in any other currency in respect of any one transaction (or series of related transactions) or in excess of US\$ 10,000,000.- or any equivalent amount in any other currency in aggregate, in each case in any one financial year of the Company, unless such expenditure or commitment is specifically provided for and identified in the annual budget or the business plan.

17.2.14 The sale, lease, license, transfer, purchase, mortgaging or charging of any freehold or leasehold property or of any interest in any of the same.

Financial matters

17.2.15 The giving of any guarantee, indemnity (other than to cedants in the ordinary course of business) or other security in the ordinary course of the business, or in connection with (i) any bank or other financing facilities of the Company, or (ii) any disposal or acquisition by the Company.

17.2.16 The lending of any money (otherwise than by way of deposit with a bank or other institution in the normal business of which includes the acceptance of deposits) or the granting of credit to any person (other than to cedants in the ordinary course of the business), in each case on non-commercial terms.

17.2.17 Any funding to the Company from the Members on a basis other than pro-rata to their respective Shareholdings in the Company.

Managers and Employees

17.2.18 The fixing or payment of the remuneration of any employee of the Company («Employee») or Manager or provision of benefits of any nature whatsoever to any Manager, former Manager, Employee, former Employee or any associate of any Manager or former Manager or Employee or former Employee in each case in an amount exceeding US \$ 1,000,000.- or any equivalent amount in any other currency.

17.2.19 The grant of any pension rights to any Manager, former Manager, Employee or former Employee or any member of any such person's family.

17.2.20 Entering into any service agreement with any Manager or Employee or the variation of the terms of service of a Manager or terms of employment of an Employee.

VII. Notices

Art. 18. Notices.

18.1 Every Manager of the Company shall be entitled to receive notices of general meetings (at his usual address or at such other address as he may notify to the Company) in addition to the persons so entitled at law.

18.2 Any notice required by these Articles to be given by the Company may unless provided for by the present articles or the applicable law be given by any visible form on paper, including telex, facsimile and electronic mail.

VIII. Accounting year - Financial statements - Allocation of profits

Art. 19. Accounting Year.

19.1 The accounting year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

19.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the Board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and Members towards the Company.

19.3 Each Member may inspect the above inventory and the balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Allocation of Profits.

20.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

20.2 The balance may be distributed to the Members upon decision of a general meeting of Members in accordance with the provisions set forth hereafter.

20.3. The Members may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter, and it being understood that assurance has been obtained that the rights of the known creditors of the Company are not threatened.

20.4. The share premium account may be distributed to the Members upon decision of a general meeting of Members in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of Members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

20.5 The dividends declared will be paid in United States Dollar (US\$) and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

20.6 Subject to Article 20.7, if at any time, any sums are to be distributed by the Company whether by way of dividend, on a winding up or otherwise, which comprise Carry Receipts, the holders of Class A Shares shall be solely entitled to such sum distributed by the Company if and to the extent that it comprises Carry Receipts.

20.7 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) the following amounts shall be distributed to the Members (the «Preferred Dividend»):

Class of Shares	Preferred Dividend in % of the nominal value of a Share
Class A	0.01
Class B1	0.20
Class B2	0.25
Class B3	0.30
Class B4	0.35
Class B5	0.40
Class B6	0.45
Class B7	0.50
Class B8	0.55
Class B9	0.60

, then

(ii) all dividends in relation to the Carry Receipts if and to the extent distributed by the Company, shall be paid solely to the holders of Class A Shares; then

(iii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse numerical order (i.e. first Class B9 shares, then if no Class B9 shares are in existence, Class B8 shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

20.8 In the event that the total distributed amount is not sufficient to cover the Preferred Dividend of each of the Members, the amount of the Preferred Dividends of each of the Members shall be decreased proportionally.

IX. Dissolution - Sole member - General provision

Art. 21. Dissolution.

21.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who do not need to be Members, appointed by a resolution of the single Member or the General Meeting of Members which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Member(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

21.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Member or, in the case of a plurality of Members, the Members in proportion to the Shares held by each Member in the Company.

Art. 22. Sole Member. If, and as long as one Member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single Member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 23. General Provision. For anything not dealt with in the present articles of association, the Members refer to the relevant legislation.

Art. 24. Definitions. In these Articles:

Affiliate Means with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly through one or more intermediaries, controls, or is controlled by, or is under common control with, such Person; any collective investment scheme organised by that Person (or an Affiliate thereof) the investments of which are directed by that Person; or any partner, officer, employee of that Person (or Affiliate thereof); and any investment fund organised by that Person for the benefit of its partners, officers or employees or their dependents.

Available Amount Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) the Carry Receipts, (ii) any losses (including carried forward losses) and (iii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (CaR + L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

CaR = Carry Receipts

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Bidco Partnership Agreement Means the articles of partnership dated 17 July 2007 in relation to CaucusCom VENTURES L.P., entered into by and between CAUCUS CARRY MANAGEMENT L.P., the Company, SHENTON PARK COMPANY Inc. and Gtel L.P.;

Carry Receipts Means the amounts received from time to time by the Company from CAUCUSCOM VENTURES L.P. in its capacity as a «Carried Interest Partner» of CAUCUSCOM VENTURES L.P.

CAUCUSCOM VENTURES L.P. Means the BVI limited partnership known as CaucusCom VENTURES L.P., in which the Company is a limited partner.

CMI Means CAPITAL MANAGEMENT INVESTMENT plc, a company incorporated in England with no. 3214950, and its subsidiaries from time to time.

Interim Account Date Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Interim Accounts Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Majority Members Means Members holding together more than 75% of the Shares of the Company.

Member of the Same Group Means a company which is for the time being a holding company of the Transferor Company or a subsidiary of the Transferor Company or any such holding company or a company acquiring the whole or the major part of the undertaking and assets of the Transferor Company under a scheme of reconstruction or amalgamation whereunder the Transferor Company is placed in liquidation.

Member(s) holders of Shares

Principals Means Hugh Mark Osmond, Alan William McIntosh, Matthew Charles Allen, Marc Nicholas Jonas, Edward Spencer-Churchill, David Ross and Edward Jonathon Cameron Hawkes.

Relevant Shares Means and includes, so far as the same remain for the time being held by the trustees or the Transferee Company, the Shares originally transferred and any additional Shares issued or transferred to the trustees or the Transferee Company (as the case may be) by virtue of the holding of the relevant shares or any of them or the membership thereby conferred.

Shares means all of the shares of the Company regardless of class

Ninth Resolution

The shareholders resolved to appoint the following persons as Class A and Class B managers respectively of the Company for an unlimited duration:

Class A managers:

- (i) Mr William Alan McIntosh, 6, avenue des Citronniers, 98000 Monaco;
- (ii) Mr Timothy David Woodcock, 54, Baker Street, London W1U1FB, United Kingdom;
- (iii) Mr Graydon Philip Bellingan, 14, Froschaugasse, 8001 Zürich, Switzerland.

Class B managers:

- (i) Mr Hermanus Roelof Willem Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- (ii) Mr John Kleynhans, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at eleven thousand euro (EUR 11,000.-).

Capital Duty Exemption

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring 100% (one hundred percent) of the share capital of both MELVINO HOLDINGS LIMITED and RAZETTE INVESTMENTS LIMITED, both companies incorporated under the laws of Gibraltar, recognised as forming part of the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated 29 December 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) XOLA MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 130.001, et

2) Monsieur William Alan McIntosh, demeurant au 6, avenue des Citronniers, 98000 Monaco
ici représentés par Monsieur Kai Hennen, employé privé, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 9 août 2007,

lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'ils sont les associés de YOLA INVESTMENTS S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, constituée suivant du notaire instrumentant en date du 23 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1303 du 28 juin 2007.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier la monnaie d'expression du capital social de la Société, d'Euro en US Dollars à un taux de change de USD 1,37 pour EUR 1,-, correspondant au taux de change du 10 août 2007, de sorte que le capital social de la Société est converti à un montant de USD 17.125,- (dix-sept mille cent vingt-cinq dollars US).

Deuxième résolution

Les associés décident de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Troisième résolution

Les associés décident de créer dix classes différentes de parts sociales, à savoir les Classes A, B1, B2, B3, B4, B5, B6, B7, B8 and B9, dont les droits et obligations seront déterminés à l'article 5 des statuts tel que modifié ci-après.

Quatrième résolution

Les associés décident d'échanger les cinq cents (500) parts sociales sans valeur nominale existantes de la Société en cinq cents (500) parts sociales de Classe B9 sans désignation de valeur nominale.

Cinquième résolution

Les associés décident de réduire le capital de la société d'un montant de USD 16.625,- (seize mille six cent vingt-cinq US dollars) pour le porter de son montant actuel après conversion, d'un montant de USD 17.125,- (dix-sept mille cent vingt-cinq dollars US) au montant de USD 500,- (cinq cents dollars US), et décident de transférer ce montant de USD 16.625,- (seize mille six cent vingt-cinq US dollars) vers le compte prime d'émission de la Société.

Sixième résolution

Les associés décident de fixer la valeur nominale des parts sociales à un montant de USD 1,- (un dollar US).

Septième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social d'un montant de USD 73.650.909,- (soixante treize millions six cent cinquante mille neuf cent neuf US Dollars) afin de le porter au montant de USD 73.651.409,- (soixante treize millions six cent cinquante et un mille quatre cent neuf US Dollars), par l'émission de:

- (i) Cent soixante mille (160.000) parts sociales de Classe A,
- (ii) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B1,
- (iii) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B2,
- (iv) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B3,
- (v) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B4,
- (vi) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B5,
- (vii) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B6,
- (viii) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B7,
- (ix) Huit millions quatre vingt quatre mille (8.084.000) parts sociales de Classe B8,
- (x) Huit millions huit cent dix huit mille neuf cent neuf (8.818.909) parts sociales de Classe B9, chacune ayant une valeur nominale de USD 1,- (un US dollar) (les «Nouvelles Parts sociales»).

Souscription et Libération

Les parts sociales nouvellement créées ont été souscrites par les souscripteurs tel que mentionnées ci-après tous ici représentés par Monsieur Kai Hennen, prénommé et libérée intégralement moyennant apport en nature consistant en l'apport de:

1) vingt-neuf millions huit cent cinquante mille (29.850.000) actions de MELVINO HOLDINGS LIMITED (correspondant à 100% du capital social total émis de MELVINO HOLDINGS LIMITED), une société à responsabilité limitée, gouvernée par les lois de Gibraltar, avec son siège social au 124, Irish Town, Gibraltar, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 98371 (MELVINO) et de

2) soixante millions cent cinquante mille (60.150.000) actions de RAZETTE INVESTMENTS LIMITED (correspondant à 100% du capital social total émis de RAZETTE INVESTMENTS LIMITED), une société à responsabilité limitée, gouvernée par les lois de Gibraltar, avec son siège social au 124, Irish Town, Gibraltar, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 98374 (RAZETTE) (la «Contribution en Nature» ou «l'apport en Nature»).

Les associés décident d'approuver le rapport du Conseil de Gérance daté du 9 août 2007 (dont une copie restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui) dont la conclusion se lit comme suit:

«La valeur des actions est estimée à au moins quatre-vingt-dix millions de Dollars US (USD 90.000.000,-) selon le bilan annexé daté du 9 août 2007.»

Les associés décident d'approuver l'estimation de l'apport en Nature à quatre-vingt-dix millions de Dollars US (USD 90.000.000,-).

Preuve de l'apport en Nature vers la Société a été apportée au notaire soussigné.

Les associés décident de répartir cette valeur d'un montant de quatre-vingt-dix millions de Dollars US (USD 90.000.000,-) comme suit:

- Le montant de soixante-treize millions six cent cinquante mille neuf cent neuf US Dollars (USD 73.650.909,-) est affecté au compte capital social de la société,

- le montant de sept millions trois cent soixante-cinq mille cent quarante US dollars et quatre-vingt-dix cents (USD 7.365.140,90) à la réserve légale,

- et que le solde, soit le montant de huit millions neuf cent quatre-vingt-trois mille neuf cent cinquante US dollars et dix cents (USD 8.983.950,10) est porté au compte de prime d'émission librement répartissable.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Classe de parts sociales	Nombre de parts sociales
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	A	57.471
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	A	30.407
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	A	38.845
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	A	9.552
M. Matthew Allen	A	4.617
M. Edward Hawkes	A	637
M. David Ross	A	17.671
M. Stephen Farrugia	A	89
M. Ashok Gupta	A	355
M. John Cusins	A	178
IRUWATU LIMITED	A	178
Total Classe A		160.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B1	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B1	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B1	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B1	357.492
M. Matthew Allen	B1	89.373
M. Edward Hawkes	B1	26.812
M. David Ross	B1	893.731
M. Stephen Farrugia	B1	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B1	2.681.194
M. Ashok Gupta	B1	17.965
M. John Cusins	B1	8.982
IRUWATU LIMITED	B1	8.982
Total Classe B1		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B2	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B2	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B2	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B2	357.492
M. Matthew Allen	B2	89.373
M. Edward Hawkes	B2	26.812
M. David Ross	B2	893.731
M. Stephen Farrugia	B2	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B2	2.681.194
M. Ashok Gupta	B2	17.965
M. John Cusins	B2	8.982
IRUWATU LIMITED	B2	8.982
Total Classe B2		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B3	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B3	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B3	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B3	357.492
M. Matthew Allen	B3	89.373
M. Edward Hawkes	B3	26.812
M. David Ross	B3	893.731
M. Stephen Farrugia	B3	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B3	2.681.194

M. Ashok Gupta	B3	17.965
M. John Cusins	B3	8.982
IRUWATU LIMITED	B3	8.982
Total Classe B3		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B4	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B4	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B4	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B4	357.492
M. Matthew Allen	B4	89.373
M. Edward Hawkes	B4	26.812
M. David Ross	B4	893.731
M. Stephen Farrugia	B4	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B4	2.681.194
M. Ashok Gupta	B4	17.965
M. John Cusins	B4	8.982
IRUWATU LIMITED	B4	8.982
Total Classe B4		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B5	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B5	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B5	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B5	357.492
M. Matthew Allen	B5	89.373
M. Edward Hawkes	B5	26.812
M. David Ross	B5	893.731
M. Stephen Farrugia	B5	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B5	2.681.194
M. Ashok Gupta	B5	17.965
M. John Cusins	B5	8.982
IRUWATU LIMITED	B5	8.982
Total Classe B5		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B6	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B6	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B6	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B6	357.492
M. Matthew Allen	B6	89.373
M. Edward Hawkes	B6	26.812
M. David Ross	B6	893.731
M. Stephen Farrugia	B6	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B6	2.681.194
M. Ashok Gupta	B6	17.965
M. John Cusins	B6	8.982
IRUWATU LIMITED	B6	8.982
Total Classe B6		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B7	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B7	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B7	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B7	357.492
M. Matthew Allen	B7	89.373
M. Edward Hawkes	B7	26.812
M. David Ross	B7	893.731
M. Stephen Farrugia	B7	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B7	2.681.194
M. Ashok Gupta	B7	17.965
M. John Cusins	B7	8.982

IRUWATU LIMITED	B7	8.982
Total Classe B7		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B8	1.787.462
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B8	420.054
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B8	1.787.462
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B8	357.492
M. Matthew Allen	B8	89.373
M. Edward Hawkes	B8	26.812
M. David Ross	B8	893.731
M. Stephen Farrugia	B8	4.491
XOLA MANAGEMENT SàrL	B8	2.681,194
M. Ashok Gupta	B8	17.965
M. John Cusins	B8	8.982
IRUWATU LIMITED	B8	8.982
Total Classe B8		8.084.000
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712132)	B9	1.949.959
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED (Life Bond No. 712134)	B9	458.240
WOLVERCOTE INVESTMENTS LIMITED	B9	1.949.959
ELDERSFIELD INVESTMENTS LIMITED	B9	389.992
M. Matthew Allen	B9	97.498
M. Edward Hawkes	B9	29.249
M. David Ross	B9	974.979
M. Stephen Farrugia	B9	4.899
XOLA MANAGEMENT SàrL	B9	2.924.938
M. Ashok Gupta	B9	19.598
M. John Cusins	B9	9.799
IRUWATU LIMITED	B9	9.799
Total Classe B9		8.818.909
Total:		73.650.909

Huitième résolution

Les associés décident de procéder à une refonte des statuts, incluant les modifications mentionnées ci-avant:

I. - Dénomination - Siège Social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination YOLA INVESTMENTS Sàrl (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, au Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du Conseil de gérance de la Société. Le siège social pourra être en outre transféré vers tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'Associé unique, ou de l'assemblée générale des Associés, adoptée comme il se doit en matière de modification des Statuts.

2.2. Il pourra être créé par décision du Conseil de gérance de la Société des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures temporaires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet Social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de celles-ci. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, parts sociales et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds y compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle a un intérêt direct ou indirect pour autant que permis par la loi Luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou de toute autre manière créer et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société pourra, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tout bien immobilier. Elle pourra en outre accomplir toutes opérations de rénovation, de transformation, et d'entretien de ces actifs.

3.5 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à des biens immobiliers ou mobiliers, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée et Gestion des Parts sociales.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs Associés.

4.3 Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque Associé qui le demande.

4.4. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.

II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital de la Société est fixé à soixante-treize millions six cent cinquante et un mille quatre cent neuf USD (USD 73.651.409,-) divisé en:

cent soixante mille (160.000) Parts sociales de Classe A, (les «Parts sociales de Classe A» ou «Parts sociales Porteu-uses»),

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B1,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B2,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B3,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B4,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B5,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B6,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B7,

Huit millions quatre-vingt-quatre mille (8.084.000) Parts sociales de Classe B8,

Huit millions huit cent dix-neuf mille quatre cent neuf (8.819.409) Parts sociales de Classe B9, (les Classes B1 à B9 étant nommées «Parts sociales de Classe B» et chacune une «Part sociale de Classe B», et ensemble avec les Parts sociales de Classe A les «Parts sociales» et chacune une «Part sociale», chaque Part sociale avec une valeur nominale de USD 1,- (un dollar US) et portant les droits et les obligations définies dans les présents Statuts.

5.2 Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution des parts sociales adoptée de la manière qui convient pour l'amendement de ces Statuts et sujet aux dispositions définies dans ces Statuts.

5.3 Les Parts sociales émises lors d'une augmentation de capital suivant l'amendement de ces Statuts seront offertes à la souscription en premier lieu aux détenteurs des Parts sociales de Classe A et B respectivement et proportionnellement au plus proche que les circonstances le permettront des nombres totaux de Parts sociales de Classe A et de Parts sociales de Classe B respectivement alors en émission et entre les divers détenteurs de Parts sociales de ces Classes en proportion avec les nombres de Parts sociales de la classe alors détenues par chacun d'entre eux respectivement. A l'expiration du temps limite spécifié par l'offre pour l'acceptation de ces Parts sociales, les reliquats des Parts sociales offertes aux détenteurs de Parts sociales d'une classe mais non acceptées en tant que telles seront offertes à la souscription aux détenteurs de Parts sociales de cette classe qui auront accepté toutes les Parts sociales auxquelles ils ont respectivement droit et qui auront le droit, s'il y en a plus d'une, de souscrire à de tels reliquats de Parts sociales dans une proportion aussi proche que les circonstances le permettront du nombre de Parts sociales de la classe en question alors détenues (y compris les Parts sociales acceptées suivant les dispositions susdites de cet Article) par chacun d'eux respectivement.

5.4 Si les gérants ne trouvent pas, avant l'expiration de la période définie à l'Article 5.3, de détenteurs de Parts sociales de Classe A désireux de souscrire à toutes les Parts sociales de Classe A offertes, ou de détenteurs de Parts sociales de

Classe B désireux de souscrire à toutes les Parts sociales de Classe B offertes, les gérants pourront alors offrir le reliquat de ces Parts sociales aux détenteurs de l'autre classe de Parts sociales (le cas échéant) et les dispositions de l'Article 5.3 s'appliqueront mutatis mutandis à cette offre.

5.5 Toute offre telle que celle déjà citée ci-dessus sera faite par notification écrite spécifiant le nombre et la classe de Parts sociales et le prix auquel elles sont offertes et limitant la période de temps (pas moins de 21 jours à moins que le membre à qui l'offre doit être faite n'accepte qu'il en soit autrement) pendant laquelle l'offre, si elle n'est pas acceptée, sera considérée comme ayant été refusée.

5.6 Les dispositions ci-dessus ne s'appliqueront pas dans le cas de Parts sociales émises lors d'une augmentation de capital concernant uniquement des Parts sociales de Classe A, dans lequel cas l'émission des Parts sociales ne donnera que des droits de pré-emption en faveur des autres Associés et les dispositions ci-dessus s'appliqueront mutatis mutandis comme s'il n'y avait pas de références aux Parts sociales de Classe B ou aux détenteurs de Parts sociales de Classe B.

5.7 Les Parts sociales transférées vers une personne qui est déjà détentrice de Parts sociales de Classe A seront désignées comme des Parts sociales de Classe A et seront par conséquent sujettes à celles des provisions de ces Statuts qui sont applicables aux Parts sociales de Classe A; les Parts sociales transférées vers une personne qui est déjà détentrice de Parts sociales de Classe B seront désignées comme Parts sociales de Classe B et seront par conséquent sujettes à celles des provisions ici qui sont applicables aux Parts sociales de Classe B.

5.8 Sous réserve de ce qui précède et des directions qui pourront être données par la Société en assemblée générale, les Parts sociales émises lors d'une augmentation de capital ci-après seront sous le contrôle des Gérants, lesquels pourront accorder des options sur, et autrement disposer de, ces mêmes Parts sociales aux personnes (y compris les Gérants eux-mêmes) selon les termes et au moment qu'ils jugeront appropriés.

5.9 Le capital social de la Société pourra être réduit par voie d'annulation de Parts sociales de Classe B y compris par voie d'annulation d'une ou de plusieurs classes entières de Parts sociales de Classe B à travers le rachat et l'annulation de toutes les Parts sociales émises dans cette ou ces classe(s). Dans le cas de rachats et annulations de classes de Parts sociales de Classe B ces annulations et ces rachats de Parts sociales seront fait dans l'ordre numérique inverse (commençant par la Classe B9).

5.10 Dans le cas d'une réduction de capital social par voie de rachat et d'annulation d'une classe de Parts sociales de Classe B (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), cette classe de Parts sociales de Classe B donne aux détenteurs, au prorata de leur détention dans cette classe, droit au Montant Disponible (limité cependant au Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des Associés) et les détenteurs de Parts sociales de la classe de Parts sociales de Classe B rachetée et annulée recevront de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation Par Part sociale pour toute Part sociale de la classe en question détenue par eux et annulée.

5.10.1 La Valeur d'Annulation Par Part sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts sociales en émission dans la classe de Parts sociales de Classe B devant être rachetées et annulées.

5.10.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés sur la base des Comptes Provisoires appropriés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes B9, B8, B7, B6, B5, B4, B3, B2 et B1 sera le Montant Disponible de la Classe en question au moment de l'annulation de la Classe en question à moins que l'assemblée générale des Associés n'en résolve autrement de la manière prévue pour l'amendement des Statuts pourvu que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais plus élevé que ce Montant disponible.

5.10.3 Dès le rachat et l'annulation des Parts sociales de la classe en question de Parts sociales de Classe B, la Valeur d'Annulation Par Part sociale deviendra due et payable par la Société.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 Sous réserve de l'Article 21, chaque part sociale donne le droit au détenteur à une fraction des actifs et des bénéfices sociaux de la Société en pourcentage direct avec le nombre de Parts sociales en existence.

6.2 Du côté de la Société, les Parts sociales de la Société sont indivisibles, puisque seulement un propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires conjoints doivent nommer une personne unique en tant que leur représentant auprès de la Société.

6.3 Sous réserve des dispositions définies dans la section IV des présents Statuts, les Parts sociales sont librement transférables parmi les Associés ou, s'il n'y a qu'un Associé, à des tiers.

Un transfert de parts sociales n'engagera légalement la Société ou des tiers qu'après notification à, ou acceptation par, la Société en accord avec l'article 1690 du code civil.

Pour tous les autres cas, référence est faite aux articles 189 et 190 de la Loi.

III. - Financement

Art. 7. Financement.

7.1 Aucun Associé n'aura l'obligation, autrement que tel qu'il est défini dans ces statuts ou dans la loi, de fournir un financement ou autre support financier (que ce soit sous la forme de garanties ou autrement) à la Société ou n'importe laquelle de ses filiales.

7.2 En dépit des dispositions de l'Article 7.1 ci-dessus, les Associés auront le droit (mais pas l'obligation) de pourvoir au financement (que ce soit sous la forme de prêts ou garanties ou autrement) de la Société en accord avec les dispositions suivantes de cet Article 7.

7.3 Si les Gérants cherchent des financements additionnels sous quelque forme que ce soit, ils aviseront d'abord les Associés par écrit de la nature du financement et préciseront les termes selon lesquels le financement est recherché (une «Demande de Financement») et les Associés auront le droit de pourvoir à ce financement en accord avec les Articles 7.3.2 à 7.3.4 ci-dessous.

7.3.1 Un Associé pourra fournir le montant du financement en rapport avec une Demande de Financement qui porte le même pourcentage que le nombre de ses Parts sociales B porte au nombre total de Parts sociales B de la Société au moment où la Demande de Financement est faite.

7.3.2 Sous réserve du consentement nécessaire étant obtenu conformément à l'Article 17 des présents Statuts, un Associé pourra contribuer un financement, la valeur duquel sera plus élevée que le pourcentage que son nombre de Parts sociales B porte en relation avec le nombre total de Parts sociales B de la Société au moment où la Demande de Financement est faite.

7.3.3 Tout financement pourvu par un Associé conformément à cet Article 7 sera fait aux conditions du marché.

7.3.4 Si les Associés ne souhaitent pas financer la Société en réponse à une Demande de Financement, où le montant du financement proposé par les Associés est insuffisant pour atteindre le montant spécifié dans la Demande de Financement, alors la Société aura le droit de chercher le financement nécessaire, ou la différence, auprès de tiers.

IV. Transfert de Parts sociales

Art. 8. Droits de Pré-emption pour Parts sociales.

8.1 Aucune Part sociale (ou en tout cas aucune participation bénéficiaire ci-dedans) ne sera transférée et les Gérants n'enregistreront aucun transfert de Parts sociales sauf conformément à cette section IV.

8.2 Chaque détenteur de Parts sociales qui désire transférer ses Parts sociales ou disposer de sa participation et (lorsque les Parts sociales sont détenues par des personnes désignées pour le compte des bénéficiaires (chacun un «Détenteur Bénéficiaire»)) chaque Détenteur Bénéficiaire qui désire transférer ou disposer de toute participation en Parts sociales (ce détenteur ou Détenteur Bénéficiaire étant ci-après nommé «Vendeur») fera notifier aux Gérants de la Société par écrit son tel désir accompagné des certificats de Parts sociales appropriés. Cette notification (ci-après appelée «Notification de Transfert») stipulera le nombre et la Classe de Parts sociales (ou la participation bénéficiaire) que le Vendeur désire transférer (ou disposer de) et appointera les Gérants en tant que ses agents pour la vente de ces Parts sociales (ou participation bénéficiaire) (ci-après appelées «Parts sociales à Vendre») au prix spécifié dans la Notification de Transfert (le «Prix de Vente»). La Notification de Transfert donnera aussi des détails de la personne à qui le Vendeur désire transférer les Parts sociales en Vente dans l'éventualité où aucun membre (ou, le cas échéant, Détenteurs Bénéficiaires (ensemble appelés les «Associés Acheteurs»)) désireux d'acheter n'aura été trouvé conformément à cet Article. Une Notification de Transfert pourra inclure tout nombre de Parts sociales à Vendre et, si ce nombre est plus élevé que un, servira comme si elle était une notification séparée au regard de chaque Part sociale à Vendre comprise ci-dedans du moment qu'un Vendeur puisse spécifier dans la Notification de Transfert qu'elle est conditionnée à un nombre minimum de Parts sociales à Vendre (le «Nombre Minimum à Vendre») ci-dedans spécifié comme étant transféré et dans ce cas une telle Notification de Transfert sera conforme.

8.3 Dans les sept jours après qu'une Notification de Transfert ait été reçue par les Gérants, les Gérants offriront les Parts sociales à Vendre en donnant des détails par écrit (la «Notification d'Offre») quant au nombre de Parts sociales à Vendre et le Prix de Vente aux détenteurs (autres que le Vendeur) de la Classe de Parts sociales en question (par exemple dans le cas d'une Vente de Parts sociales de Classe A aux détenteurs alors existants de Parts sociales de Classe A et dans le cas de Parts sociales de Classe B aux détenteurs des Parts sociales de Classe B alors existantes au prorata aussi proche que possible en pourcentage des nombres de Classes de Parts sociales en question alors détenues par les détenteurs de ces Classes de Parts sociales et en invitant chaque Associé à stipuler par écrit dans les 21 jours à partir de la date de la Notification d'Offre s'il (si elle) est désireux(se) d'acheter des Parts sociales à Vendre au Prix de Vente et, si c'est le cas, le nombre maximum de celles-ci. Chaque Notification d'Offre spécifiera le Nombre Minimum à Vendre stipulé dans la Notification de Transfert. Les Gérants donneront aussi des détails aux détenteurs des Classes de Parts sociales alors existantes sur la personne à qui le Vendeur désire transférer les Parts sociales à Vendre au cas où aucun Associé Acheteur n'aurait été trouvé conformément aux Articles 8.3 à 8.6.

A l'expiration du délai desdits 21 jours le reliquat de Parts sociales à Vendre offert aux détenteurs de Parts sociales d'une classe mais non acceptées sera offert aux détenteurs des Parts sociales qui ont accepté toutes les Parts sociales auxquelles ils ont respectivement droit et qui auront droit, s'il y en a plus qu'un, d'acheter ce reliquat de Parts sociales dans un pourcentage aussi proche que les circonstances l'admettront du nombre de Parts sociales de la classe en question (y compris toute Part sociale acceptée conformément aux dispositions précédentes de ce paragraphe) détenu par chacun d'entre eux respectivement. Une telle offre sera considérée comme ayant été refusée si elle n'est pas acceptée dans les 14 jours de la date de l'offre.

8.4 Si les Gérants, avant l'expiration du délai de 14 jours auquel il est référé à l'Article 8.3, ne trouvent pas de détenteurs de la Classe de Parts sociales en question désireux d'acheter toutes les Parts sociales de la Classe offerte, les Gérants

offriront alors le reliquat de ces Parts sociales aux détenteurs des autres Classes de Parts sociales dans un pourcentage aussi proche que les circonstances l'admettront du nombre de Parts sociales des autres Classes en question alors détenu par chacun d'entre eux respectivement. Une telle offre sera considérée comme ayant été refusée si elle n'est pas acceptée dans les 14 jours de la date de l'offre.

8.5 Les Gérants notifieront le Vendeur, à l'expiration des périodes ci-dessus, quant au nombre des Parts sociales à Vendre que les Associés Acheteurs sont désireux d'acquérir. Chaque notification de ce genre stipulera le nom et l'adresse de chaque Associé Acheteur proposé et le nombre de Parts sociales (ou participation bénéficiaire) qu'il accepte d'acheter. Si les Gérants trouvent des Associés Acheteurs désireux d'acheter certaines (en tout cas pas moins que le Nombre Minimum à Vendre spécifié dans la Notification de Transfert) mais pas toutes les Parts sociales à Vendre, le Vendeur pourra dans les 21 jours de la réception par lui de cette notification de la part des Gérants donner une contre-notification par écrit aux Gérants retirant la Notification de Transfert.

Si les Gérants, selon les paragraphes précédents de cet Article, trouvent des Associés Acheteurs désireux d'acheter toutes les Parts sociales à Vendre ou si aucune contre-notification n'est donnée par le Vendeur dans la période susdite, le Vendeur aura l'obligation, dès réception du Prix de Vente par part sociale, de transférer les Parts sociales à Vendre (ou celles parmi elles pour lesquelles les Gérants auront trouvé des acheteurs) aux Associés Acheteurs spécifiés par les Gérants en conformité avec cet Article. L'achat sera finalisé dès que raisonnablement pratique en un endroit et à une heure déterminée par les Gérants lorsque contre paiement du Prix de Vente et de toute autre taxe appropriée, le(s) Associé(s) Acheteur(s) sera(ont) enregistré(s) (dans le cas d'un transfert du certificat légal des Parts sociales) comme détenteur(s) des Parts sociales en question dans le Registre des Associés de la Société et le(s) certificats(s) de Parts sociales sera(ont) issu(s) au(x) nom(s) de chaque Associé Acheteur pour les Parts sociales en question. Dans le cas de droits bénéficiaires, les détenteurs des Parts sociales en question obtiendront que tout Associé Acheteur soit déclaré par le détenteur légal des Parts sociales comme étant la personne pour qui il détient en tant que personne désignée.

8.6 Si le Vendeur, après être devenu obligé de transférer des Parts sociales à Vendre à un Associé Acheteur, fait défaut en cela, les Gérants seront autorisés à exécuter tout transfert nécessaire des Parts sociales à Vendre en faveur de l'(des) Associé(s) Acheteur(s) et, dans le cas d'un transfert de certificat légal de Parts sociales) entreront le(s) nom(s) de l'(des) Associé(s) Acheteur(s) dans le Registre des Associés en tant que détenteur(s) de ces Parts sociales à Vendre qui leur auront été transférées comme susdit. La Société recevra paiement pour l'achat pour le compte du Vendeur mais n'aura pas l'obligation de gagner ou payer des intérêts dessus. Le reçu par la Société de l'argent de l'achat servira de preuve de paiement pour tout Associé Acheteur qui n'aura pas l'obligation de veiller à son application, et après que (dans le cas d'un transfert de certificat légal de Parts sociales) le nom de l'(des) Associé(s) Acheteur(s) ait été rentré dans le Registre des Associés et après (dans le cas d'un transfert de droit bénéficiaire aux Parts sociales) que le détenteur légal de ces Parts sociales ait déclaré l'Associé Acheteur comme la personne pour qui il détient en tant que personne désignée, la validité des procédures ne sera remise en question par personne.

8.7 Si d'ici la fin de la période applicable spécifiée à l'Article 8.5 les Gérants n'ont pas trouvé d'Associé(s) Acheteur(s) pour toutes les Parts sociales à Vendre conformément à cet Article et le Vendeur n'a pas donné de contre-notification, le Vendeur aura, sur approbation de 75% des Associés, la liberté de vendre et transférer toutes ou partie des Parts sociales à Vendre pour lesquelles aucun Associé Acheteur n'aura été trouvé à tout moment pendant les 6 mois qui suivent à toute personne ou personnes mentionnées dans la Notification de Transfert en exécution d'une vente de bonne foi à tout prix n'étant pas inférieur au Prix de Vente.

8.8 Dans le but d'assurer que le transfert de Parts sociales soit en accord avec les dispositions précédentes de cet Article et dûment autorisé ci-dessous ou dans le but de vérifier quand une Notification de Transfert est considérée avoir été donnée ci-dessous les Gérants pourront exiger de tout Associé, de tout Détenteur Bénéficiaire, des personnes légales représentant un Associé décédé ou le liquidateur de tout membre social ou toute personne nommée comme cessionnaire dans tout transfert logé pour enregistrement, qu'il fournisse à la Société les informations et les preuves que les Gérants jugeront appropriés au regard du cas qu'ils jugeront pertinent pour ce faire. En l'absence de telles informations ou preuves étant fournies à la satisfaction des Gérants dans un temps donné raisonnable après que la requête ait été formulée ou si ces informations ou preuve démontrent qu'une Notification de Transfert devrait être donnée au regard des Parts sociales (ou participation bénéficiaire), les Gérants auront le droit (dans le cas d'un prétendu transfert de certificat) de considérer qu'une Notification de Transfert a été donnée au regard des Parts sociales en question (ou en tout cas toute participation dedans) et les dispositions de ces Statuts prendront effet en conséquence.

8.9 Pour les besoins de cet Article l'expression le «Prix de Vente» signifiera le prix par part sociale spécifié dans la Notification de Transfert ou (si la Notification de Transfert est considérée comme devant être donnée) la valeur juste par part sociale sur laquelle le Vendeur et les Gérants seront d'accord ou en l'absence de contrat celle qu'une entreprise comptable internationalement reconnue («l'Expert»), agissant en tant qu'experts et non en tant qu'arbitrateurs, stipulera par écrit comme étant à leur avis la valeur juste de vente des Parts sociales à Vendre sur le marché libre au regard de la valeur juste des affaires de la Société comme étant des affaires qui marchent et sur la base d'une transaction aux conditions du marché et sans lien de dépendance entre un vendeur de bonne volonté et un acheteur de bonne volonté mais ignorant (1) le fait que les Parts sociales à Vendre peuvent comprendre seulement une minorité dans le holding de la Société et (ii) les différences dans les droits attribuables aux Parts sociales de Classe A et aux Parts sociales de Classe B. La détermination de l'Expert sera finale et engagera légalement toutes les parties concernées. Le coût d'obtention du certificat de l'Expert sera supporté par la Société. Pour cela l'Expert donnera aux Gérants toutes les informations qu'un acheteur

prudent prospectant la totalité du capital social émis pourrait raisonnablement exiger si cet acheteur proposait de l'acheter à un Vendeur de bonne volonté par accord privé et aux conditions du marché. L'Expert prendra en compte toutes les informations fournies par les Gérants en accord avec cet Article.

8.10 Là où la société a emprunté de l'argent ou obtenu une garantie de quelque sorte que ce soit d'un détenteur (ou Détenteur Bénéficiaire) de Parts sociales et ce détenteur (ou Détenteur Bénéficiaire) transfère ses Parts sociales (ou sa participation bénéficiaire dedans):

8.10.1 si le transfert constitue la totalité du holding (ou droit) en Parts sociales de l'Associé en question (ou du Détenteur Bénéficiaire), la Société, au moment du transfert des Parts sociales, repaiera le prêt en plein ou libérera la garantie dans sa totalité;

8.10.2 si le transfert constitue seulement une partie du holding (ou droit) de l'Associé en question (ou du Détenteur Bénéficiaire), la Société, au moment du transfert des Parts sociales, repaiera le prêt, et libérera la garantie, selon le pourcentage que les Parts sociales transférées représentent au vu de la totalité du holding (ou droit) total de cet Associé (ou Détenteur Bénéficiaire) dans la Société immédiatement avant le transfert.

8.11 Les droits de pré-emption définis dans les Articles 8.1 à 8.10 ne s'appliqueront pas à:

8.11.1 tout transfert par un Associé vers un Parent Privilégié de cet Associé;

8.11.2 tout transfert par les représentants personnels ou exécuteurs testamentaires d'un Associé décédé vers une veuve, veuf ou enfant ou plus éloigné ou parent ou frère ou sœur de cet Associé décédé;

8.11.3 tout transfert vers des trustees pour détention sur des Trusts familiaux;

8.11.4 dans le cas d'un Associé étant une entité sociale, tout transfert vers un Associé du Même Groupe;

8.11.5 Tout transfert d'un droit légal et/ou bénéficiaire envers des Parts sociales entre employés, Associés et cadres du CMI ou les Principaux;

8.11.6 tout transfert vers un assureur, lorsque l'Associé transférant détient une police avec cet assureur, et les Parts sociales de cet Associé sont des actifs référençables à cette police (un «Assureur Qualifié»);

8.11.7 tout transfert d'un Assureur Qualifié vers l'Associé en question;

8.11.8 tout transfert fait en conformité avec l'Article 9 ou l'Article 10 de ces Statuts;

8.11.9 tout transfert approuvé par tous les détenteurs des Parts sociales pour le moment;

(ensemble les «Transférants Autorisés»).

8.12 Pour les besoins de cet Article:

8.12.1 «Parent Privilégié» signifie et inclut mari ou femme ou veuf ou veuve et tous les descendants linéaires et ascendants en ligne directe (y compris mari ou femme ou veuf ou veuve de quelconque autre personne sus-mentionnée);

8.12.2 lorsque les Parts sociales ont été transférées sous l'Article 8.11.2 aux trustees, les Parts sociales en question pourront à l'occasion d'un changement de trustees être transférées aux trustees pour le moment des trusts concernés et l'Article 8.11.2 sera considéré comme permettant les transferts des Parts sociales en question aux parents privilégiés de l'Associé ou ancien Associé concerné plutôt qu'aux parents privilégiés d'un trustee. Si et quand les Parts sociales en question viennent à être détenues autrement que sur des trusts familiaux (autrement qu'en rapport avec un transfert par les trustees autorisés sous cet Article) les trustees auront l'obligation légale de notifier les Gérants par écrit de suite qu'un tel événement s'est produit et, si et lorsque requis par écrit par les Gérants, de donner une Notification de Transfert (telle que définie dans les Articles 8.2 en rapport avec les Parts sociales concernées);

8.12.3 «Trusts Familiaux» signifie des trusts (qu'ils existent suite à une régularisation inter vivos ou par disposition testamentaire par qui que ce soit ou sur intestacy) dans lesquels aucune participation bénéficiaire immédiate dans les Parts sociales en question est pour le moment investie dans une personne autre qu'un Associé particulier ou Associé décédé ou ancien Associé et ses parents privilégiés et aucun pouvoir de contrôle sur les pouvoirs de vote conférés par ces Parts sociales n'est pour le moment exerçable par ou sujet au consentement de toute personne autre que les trustees en tant que trustees ou l'Associé concerné ou un parent privilégié de cet Associé;

8.12.4 lorsque les Parts sociales ont été transférées sous l'Article 8.11.4 (que ce soit directement ou par une série de transferts ci-dessous) d'une entité sociale («la Société Cédante», laquelle expression n'inclura pas un second cédant ou cédant subséquent dans une telle série de transferts) vers un Associé du Même Groupe (la «Société Bénéficiaire») autrement que sous une entreprise collective de reconstruction ou d'amalgame ou la Société Cédante est placée en liquidation et la Société Bénéficiaire acquiert la totalité ou la majeure partie de son entreprise et de ses actifs, et par conséquent la Société Bénéficiaire cesse d'être un Associé du Même Groupe que la Société Cédante, la Société Bénéficiaire sera légalement tenue de notifier les Gérants par écrit de suite qu'un tel événement est survenu et (à moins que dans les 14 jours après cet événement les Parts sociales en question soient transférées à la Société Cédante ou un Associé du Même Groupe que la Société Cédante tout tel transfert étant seulement considéré comme autorisé sous l'article 8.11.4) la Société Bénéficiaire sera considérée comme ayant donné une Notification de Transfert (telle que définie à l'Article 8.2) pour les Parts sociales en question.

Art. 9. Clause de Cession Forcée (Drag-Along). Si les Associés Majoritaires désirent vendre toutes leurs Parts sociales et ont conjointement trouvé un tiers acheteur de bonne foi aux conditions du marché (un «Acheteur de Cession Forcée») et se mettent d'accord pour la vente à cet Acheteur des Parts sociales de tous les Associés de la Société alors, à réception

sous pas moins de quatorze (14) jours d'une notification de ce fait par écrit, il sera exigé de chaque Associé (autre qu'un Associé Majoritaire) qu'il accepte l'offre correspondante de la part de l'Acheteur de Cession Forcée» au même prix et selon les mêmes termes et conditions que ceux convenus avec les Associés Majoritaires et les Associés renoncent à tous les droits de pré-emption ou de véto se rapportant à cette Vente et à tous les droits analogues relevant des Statuts ou de tout pacte d'Associés ou contrat similaire entre tous les Associés ou partie d'entre eux et la Société ou autrement pour les besoins de l'acceptation de la vente de Parts sociales et irrévocablement nomment la Société en tant que leur mandataire pour effectuer cette vente. Pourvu que pour les besoins de cet Article un acheteur ne sera pas un Acheteur de Cession Forcée s'il est une entité qui est en substance économique une filiale d'un des Associés Majoritaires ou est possédée ou contrôlée (indirectement ou directement) par une telle filiale.

Art. 10. Clause de Sortie Conjointe (Tag-Along). Aucun transfert de Parts sociales ne pourra être effectué par un Associé Majoritaire à un tiers à moins que la Personne les achetant (l'«Acquéreur») ne fasse une offre à tous les Associés pour acquérir le même pourcentage de leurs Parts sociales devant être transféré par les Associés Majoritaires au même prix et selon les mêmes termes et conditions que ceux offerts aux Associés Majoritaires. Pourvu que pour les besoins de cet Article un transfert par un Associé Majoritaire vers une entité qui n'est pas en substance économique une Filiale d'un des Associés Majoritaires ou n'est pas possédée ou contribué par une telle Filiale ne sera pas considéré être un transfert vers une tierce partie.

Art. 11. Modification de Droits.

11.1 Les droits spéciaux rattachés aux Parts sociales de Classe A et aux Parts sociales de Classe B pourront seulement en tout cas, que la Société soit ou non sur le point d'être liquidée, être modifiés ou abrogés avec le consentement préalable par écrit des détenteurs des trois quarts des Parts sociales de Classe A pour le moment en émission, ensemble avec le consentement préalable par écrit des détenteurs des trois quarts des Parts sociales de Classe B pour le moment en émission ou votées lors d'assemblées générales des détenteurs de Parts sociales des deux classes, chacune votant séparément en tant que classe.

11.2 Lors de chaque assemblée séparée les dispositions de ces Statuts quant à la notification de et les procédures des assemblées générales s'appliqueront mutatis mutandis, mais de façon à ce que le quorum requis soit d'un quart des Parts sociales émises dans la classe et que tout détenteur de Parts sociales de la classe appropriée présent ou représenté puisse demander un scrutin.

11.3 Toute modification ou abrogation de droits qui exigerait un amendement des statuts de la Société exigerait au moins 50% en nombre d'Associés, ensemble représentant au moins 75% de la totalité du capital social émis de la Société, pour voter en faveur de l'amendement.

V. Conseil de Gérance - Pouvoirs et devoirs des gérants - Procédures des gérants - Indemnisation du conseil

Art. 12. Conseil de Gérance. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil» ou le «Conseil de Gérance») et chaque membre du Conseil de Gérance est un «Gérant») consistant en des gérants de Classe A et des gérants de Classe B. Les gérants n'ont pas besoin d'être Associés.

Le Conseil de Gérance sera composé du nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions des articles 12.2 et 12.3 (sauf pour la période entre une ou plusieurs démissions et les nouvelles nominations sur ce) dûment enregistré dans les minutes de l'assemblée élue conformément aux dispositions de cet Article. Cependant les Gérants ne seront pas moins de deux en nombre.

12.2 Les Membres du Conseil sont nommés et renvoyés par simple décision prise par la majorité lors de l'Assemblée Générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants pourront être ré-élus mais aussi leur nomination pourra être révoquée avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment et tout Gérant remplacé à tout moment par une simple décision prise par la majorité à l'Assemblée Générale des Associés.

12.3 Sujet à l'article 12.2, le Conseil de Gérance sera toujours composé comme suit:

12.3.1 Chaque Associé détenant pas moins de dix pour cent ou plus des Parts sociales en agrégat pourra proposer une liste d'un ou plusieurs candidats. Des Gérants additionnels pourront être nommés par les Associés.

12.3.2 Au cas où un Associé détenant pas moins de 10 pour cent ou plus en agrégat des Parts sociales ne fournirait pas de liste de candidats comme il est prévu à l'article 12.2.1 dans les 10 jours après que la Société lui ait demandé de le faire, cet Associé sera considéré comme ayant renoncé à son droit de nommer des candidats.

12.4 Lorsque le nombre total de Gérants est de ou devient moins que deux, le Conseil convoquera une assemblée générale des Associés afin de nommer des Gérants additionnels pour remplir les postes vacants, et cette part sociale sera valide malgré le fait que l'assemblée du Conseil pourra ne pas avoir atteint le quorum.

Art. 13. Pouvoirs et obligations des Gérants.

13.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

13.2 La Société sera engagée légalement par la signature d'un gérant de Classe A agissant conjointement avec un gérant de Classe B. En toutes circonstances la Société sera valablement engagée légalement par la signature unique de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil de Gérance.

13.3 Au regard de la loi applicable, un Gérant pourra être intéressé directement ou indirectement dans tout contrat ou arrangement ou dans tout contrat ou arrangement proposé avec la Société ou avec toute autre société dans laquelle la Société pourra être intéressée et il pourra détenir et être rémunéré en rapport avec tout bureau ou endroit de profit (autre que le bureau d'un réviseur de la Société ou de toute autre société de celui-ci) sous le contrôle de la Société ou de toute autre société et lui ou toute firme dont il est membre pourra acter en sa capacité professionnelle pour la Société ou toute autre société et être rémunéré pour ce faire. En dépit de sa participation un Gérant pourra voter en rapport avec toute affaire dans laquelle il a une participation et être inclus dans le quorum de toute assemblée lors de laquelle cette même participation serait considérée et il pourra retenir pour son propre bénéfice tous les profits et avantages qui lui reviennent.

Art. 15. Procédures des Gérants.

14.1 Toutes les réunions du Conseil se tiendront à Luxembourg avec en présence d'au moins deux Gérants. Les Gérants participant à une réunion du Conseil par téléphone ou autre moyen électronique depuis le Royaume-Uni ne seront pas pris en compte pour déterminer si les exigences de quorum pour la réunion ont été remplies et tout scrutin prétendument mis en oeuvre par un tel Gérant ne sera pas pris en compte pour déterminer si une résolution présente à l'agenda de la réunion a été votée ou rejetée.

14.2 Les Gérants pourront se réunir pour les affaires courantes, ajourner et à part cela régler leurs réunions et la manière de traiter les affaires courantes comme ils le jugent approprié.

14.3 Les Gérants nommeront, à chaque réunion du Conseil, un gérant pour présider le Conseil de Gérance (le «Président»). Le Président n'aura pas de deuxième vote ou de vote prépondérant.

14.4 Aucune réunion des Gérants ne sera convoquée à moins que tous les Gérants n'en aient reçu notification au moins un jour ouvrable avant (sauf si tous les Gérants consentent par écrit à une période de notification plus courte). Toute notification de réunion du conseil sera accompagnée par l'agenda des affaires devant y être considérées. Aucune notification de convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils stipulent avoir été dûment informés, et avoir eu pleine connaissance de l'agenda de la réunion. La notification pourra être abandonnée par consentement écrit, que ce soit par voie d'original, de télégramme, de télex, de télécopie ou d'email, de la part de chaque membre du Conseil de Gérance de la Société.

14.5 Le Conseil passera des résolutions par voie de vote majoritaire (y compris par voie de représentation). Dans le cas d'une impasse le Conseil instruira deux Gérants de convoquer une réunion du Conseil à la date la plus proche possible et l'affaire sera résolue par résolution ordinaire.

14.6 Le procès-verbal de la réunion du Conseil sera distribué à tous les Gérants dans les 30 jours de la réunion.

14.7 Les Gérants ne seront pas astreints à partir à tour de rôle. Aucun Gérant ne sera nommé autrement que de la façon prévue ici.

14.8 Tout Gérant ou membre d'un comité des Gérants pourra participer à une réunion des Gérants ou de tel comité par voie de conférence téléphonique ou équipement similaire de communications par le biais duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et participer à la réunion de cette manière sera considéré comme constitutif de présence en personne à la réunion comme requis par l'article 15.1 pourvu qu'un Gérant ou membre d'un comité participant à une réunion d'un comité par téléphone ou autre moyen électronique depuis le Royaume-Uni ne sera pas pris en compte pour déterminer si les exigences de quorum pour la réunion ont été atteintes et tout scrutin prétendument mis en oeuvre par un tel Gérant ne sera pas pris en compte pour déterminer si une résolution présente à l'agenda de la réunion a été votée ou rejetée.

14.9 Des résolutions du Conseil de Gérance seront valablement prises à la majorité des votes exprimés. Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées dans le procès-verbal signé par tous les Gérants présents à la réunion.

Art. 15. Indemnisation du Conseil de Gérance.

15.1 Les Gérants ne sont pas tenus personnellement responsables pour les dettes de la Société. En tant qu'agents de la Société, ils sont responsables du bon exercice de leurs fonctions.

15.2 Selon les exceptions et les limitations listées ci-dessous, chaque personne qui est, ou a été, Gérant ou cadre de la Société sera indemnisée par la Société au plus haut point prévu par la loi contre toute responsabilité et contre toutes les dépenses raisonnablement engagées ou payées par elle en rapport avec toute réclamation, part sociale, poursuite ou procédure dans laquelle elle se trouverait impliquée en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'elle est ou a été Gérant ou cadre et contre les montants payés ou engagés par elle en règlement amiable. Les mots «réclamation», «part sociale», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les réclamations, Parts sociales, poursuites ou procédures (civiles, criminelles ou autres, appels compris) présentes ou pressenties et les mots «responsabilité» et «dépenses» inclueront sans limites les frais d'avocats, les coûts, les jugements, les montants payés à titre de règlement et autres obligations.

15.3 Aucune indemnité ne sera accordée à aucun Gérant ou cadre:

15.3.1 pour toute responsabilité envers la Société ou ses Associés en raison de malfaisance délibérée, mauvaise foi, négligence flagrante ou non-observation imprudente des devoirs compris dans l'exercice de ses fonctions;

15.3.2 pour tout cas au sujet duquel il aura définitivement été déclaré qu'il aurait agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

16.3.3 dans le cas d'un règlement amiable, à moins que le règlement amiable n'ait été approuvé par un tribunal de la juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

16.3.4 Le droit à indemnisation prévu ci-dessus pourra être dénoncé, n'affectera aucun autre droit auquel tout Gérant ou cadre pourrait prétendre dès maintenant ou plus tard, continuera après qu'une personne ait cessé d'être Gérant ou cadre et les héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens de cette personne pourront en bénéficier. Rien de ce qui est contenu ci-dessus n'affectera aucun droit à indemnisation auquel le personnel de l'entité sociale, y compris les directeurs et les cadres de la Société, pourrait prétendre au titre d'un contrat ou de par la loi.

15.4 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation de la défense contre toute réclamation, part sociale, poursuite ou procédure d'une nature décrite dans cet Article seront avancées par la Société avant disposition définitive sur reçu de toute entreprise par ou pour le compte d'un cadre ou d'un directeur, pour repayer le montant s'il est ultimement déterminé qu'il n'a pas le droit d'être indemnisé selon cet article.

VI. Assemblées générales des associés - Affaires réservées

Art. 16. Assemblées Générales des Associés.

16.1 Chaque Associé pourra prendre part à des décisions collectives. Il possède un nombre de votes égal au nombre des Parts sociales qu'il possède et pourra valablement acter à une assemblée des Associés à travers une procuration spéciale.

Les Assemblées d'Associés seront convoquées par le Conseil de Gérance par notification de convocation envoyée par lettre recommandée aux Associés à leur adresse apparaissant sur le Registre des Associés détenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si le capital social entier de la Société est présent ou représenté à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans notification préalable.

16.2 Aucune affaire ne fera l'objet d'une transaction lors d'une assemblée générale à moins que le quorum requis ne soit présent au commencement de l'affaire et aussi lorsque cette affaire est mise au vote. Deux Associés présents peuvent constituer un quorum, pourvu que leurs Parts sociales respectives représentent 50% du capital social de la Société.

Dans le cas d'une assemblée générale dûment convoquée où les Associés présents ne constituent pas un quorum, l'assemblée sera ajournée et reportée à une heure (pas moins de 7 jours à partir de la date de l'ajournement) et endroit que les Associés présents détermineront et le quorum à une telle assemblée ajournée sera de deux Associés détenant des Parts sociales.

16.3 Les décisions des Associés sont passées sous telle forme et avec les majorités prescrites par la loi luxembourgeoise sur les sociétés, y compris par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées tenues par quelconque moyen (dans la mesure permise par la loi) d'équipement de télécommunication jugé approprié par les Associés. Tous les Associés présents via l'équipement de télécommunications seront comptés dans le quorum pour, et auront le droit de voter à, l'assemblée générale en question, et cette assemblée sera dûment constituée et ses procédures valables si le président de l'assemblée générale est satisfait que des facilités adéquates sont disponibles pendant la durée de l'assemblée générale pour s'assurer que les Associés assistant par le biais de facilités de télécommunication sont capables de:

16.3.1. participer aux affaires pour lesquelles l'assemblée a été convoquée;

16.3.2 entendre toutes les personnes qui parlent (que ce soit par l'utilisation de conférence vidéo, d'équipement de communications audio-visuelles ou autre) au principal endroit où se tient l'assemblée et tout autre endroit de réunion; et

16.3.3 être entendu par toutes les autres personnes ainsi présentes de la même manière que lui.

16.4 Toutes les assemblées d'Associés se tiendront à l'adresse du siège social de la Société à Luxembourg.

16.5 Chaque assemblée générale de la Société sera présidée par un Gérant qui sera nommé par les Associés assistant à l'assemblée. Le Président de l'assemblée n'aura pas de droit de vote à moins qu'il ne soit Associé. Dans ce cas il n'aura ni deuxième vote ni vote prépondérant.

16.6 Chaque Associé a des droits de vote commensurés aux Parts sociales qu'il détient.

16.7 Chaque Associé pourra nommer une personne ou entité comme son mandataire conformément à une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, télécopie ou email, pour le représenter aux assemblées générales des Associés.

16.8 S'il n'y a pas plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés pourront être prises par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, sous forme d'original ou par télégramme, télex, facsimile ou email. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des Associés pourront apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et pourront être déposées par lettre ou facsimile.

17. Cas Réservés.

17.1 Les Associés exerceront leurs pouvoirs au sein de la Société pour obtenir que la Société ne traite aucune affaire qui serait un cas réservé sans l'approbation écrite des Associés détenant ensemble 50% des droits de vote. Tout cas

réservé qui exigerait un amendement des statuts de la Société requerrait au moins 50% en nombre d'Associés, ensemble représentant au moins 75% de la totalité du capital social émis, pour voter en faveur de l'amendement.

17.2 Les cas réservés sont les suivants:

Structure Constitutionnelle et Sociale

17.2.1 Tout amendement aux statuts de la Société ou l'adoption de nouveaux statuts.

17.2.2 La création ou l'émission de Parts sociales ou l'octroi ou l'agrément d'octroyer une option ou une participation (sous la forme d'obligations convertibles en Parts sociales ou autrement) sur toutes Parts sociales ou tout capital de la Société pour lequel aucun paiement n'a encore été demandé.

17.2.3 La consolidation, sous-division, re-désignation (sauf en accord avec ces Statuts), conversion ou annulation de tout capital social de la Société.

17.2.4 La capitalisation, le repaiement ou autre forme de distribution de tout montant figurant au crédit de la réserve de la Société ou le rachat ou achat de ses propres Parts sociales, autrement que comme prévu à l'Article 5 ou toute réorganisation ou réduction de son capital social (à l'exclusion pour cela du paiement de tout dividende).

17.2.5 Le repaiement de capital ou d'actifs aux Associés de la Société (à l'exclusion pour cela de tout arrangement approuvé avant la date d'adoption de ces Statuts).

17.2.6 Le passage de toute résolution par laquelle la classification ou le statut fiscal de la Société pourrait changer.

17.2.7 La rédaction de toute pétition ou passage de toute résolution visant à liquider la Société.

17.2.8 L'admission de toute personne en tant qu'associé de la Société autrement qu'à la suite d'un transfert ou d'une émission de Parts sociales en accord avec ces Statuts.

Consuite des Affaires

17.2.9 Tout changement substantiel concernant la nature et l'étendue des affaires de la Société, ou le commencement de toute nouvelle affaire n'étant ni subordonné ni accessoire à cette affaire.

17.2.10 La participation par la Société dans tout partenariat matériel ou dans toute entreprise en commun matérielle (enregistrée ou non), ou l'entrée dans un contrat de partage de revenus ou de partage de profits matériel («matériel») dans cet Article signifiant autrement que dans le cours normal des affaires);

17.2.11 L'amalgame ou la fusion de la Société avec toute autre société ou entité légale.

17.2.12 L'entrée dans, la résiliation ou l'amendement de, tout contrat ou arrangement:

(a) qui ne peut pas être résilié par la Société sans pénalité ou compensation de moins de US\$ 1.000.000,- ou tout montant équivalent dans une autre devise ou sans préavis d'au moins 12 mois (mais excluant pour cela tout contrat en rapport avec tout crédit bancaire ou autre crédit financier); ou

(b) qui est rédigé autrement qu'en termes d'indépendance des parties (et qu'il engage légalement ou non); ou

(c) avec tout Gérant ou Associé ou toute personne ayant un lien avec tout Gérant ou Associé.

17.2.13 L'encours de toute dépense de capital ou engagement excédant US\$ 10.000.000,- ou tout montant équivalent dans une autre devise pour une transaction (ou une série de transactions ayant un rapport entre elles) ou excédant US \$ 10.000.000,- ou formant un montant total équivalent dans une autre devise, dans chaque cas dans quelconque année fiscale de la Société, à moins que cette dépense ou engagement soit spécifiquement prévu et identifié dans le budget annuel ou dans le business plan.

17.2.14 La vente, la location à bail, la licence, le transfert, l'achat, l'hypothèque ou la facturation de tout bien en propriété libre ou en propriété louée à bail ou de toute participation dans toute propriété d'un de ces deux types.

Affaires Financières

17.2.15 La délivrance d'une caution, indemnité (autre qu'à des cédants dans le cours ordinaire des affaires), ou toute garantie dans le cours ordinaire des affaires, ou en connection avec (i) tout crédit bancaire ou financier de la Société, ou (ii) toute disposition ou acquisition par la Société.

17.2.16 Le prêt de toute somme d'argent (autrement que par le biais d'un dépôt auprès d'une banque ou d'une autre institution acceptant de tels dépôts) ou l'accord de crédit à toute personne (autre qu'aux cédants dans le cours normal des affaires), dans chaque cas en termes non-commerciaux.

17.2.17 Tout financement au bénéfice de la Société de la part des Associés sur une base autre qu'au pro-rata de leur détention respective de Parts sociales dans la Société.

Gérants et Employés

17.2.18 Le choix ou le paiement de la rémunération d'un Gérant ou d'un employé de la Société («Employé») ou la provision de bénéfices de toute nature quelle qu'elle soit à un Gérant, ancien Gérant, à un Employé, un ancien Employé ou l'associé d'un Gérant ou ancien Gérant ou Employé ou ancien Employé dans chaque cas pour un montant excédant US\$ 1.000.000,- ou tout montant équivalent dans une autre devise.

17.2.19 L'attribution de droits à une pension à un Gérant ou un ancien Gérant, à un Employé ou ancien Employé ou tout membre de la famille de cette personne.

17.2.20 L'entrée dans un contrat de prestation de services avec un Gérant ou un Employé ou la modification des termes du service d'un Gérant ou des termes d'engagement d'un.

VII. Préavis

Art. 19. Préavis.

18.1 Chaque Gérant de la Société aura le droit de recevoir des préavis d'assemblées générales (à son adresse usuelle ou à toute adresse qu'il aura communiquée à la Société) en plus des personnes en ayant le droit de par la loi.

18.2 Tout préavis que la Société est tenue de donner de par ces Statuts pourra à moins que cela ne soit prévu par les présents Statuts ou la loi applicable être donné sous toute forme visible sur papier, y compris télex, téléfax et courrier électronique.

VIII. Année comptable - Rapports financiers - Allocation des bénéfices

Art. 19. Année Comptable.

19.1 L'année comptable commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre.

19.2 Chaque année, en référence à la fin de l'année comptable, le Conseil de Gérance devra préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société ainsi qu'un inventaire incluant une indication de la valeur des actifs et des passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, le(s) commissaire(s) aux comptes (s'il(s) existe(nt)) et les Associés de la Société.

19.3 Chaque Associé pourra inspecter l'inventaire mentionné ci-dessus et le bilan au siège social de la Société.

Art. 20. Allocation des Bénéfices.

20.1 Les bénéfices bruts de la Société stipulés dans les comptes annuels après déduction des dépenses générales, amortissements et dépenses représentent le bénéfice net. Un montant de cinq pour cent (5%) de ce bénéfice net sera placé sur le compte de la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le montant total de cette réserve atteindra les dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

20.2 Le reliquat pourra être distribué aux Associés sur décision de l'assemblée générale des Associés en accord avec les dispositions prévues ci-après.

20.3 Les Associés pourront décider de déclarer et payer des dividendes provisoires sur la base de rapports comptables préparés par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant bien entendu que le montant devant être distribué ne pourra pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmentés par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais déduction faite des pertes reportées et des sommes devant être alloués à une réserve devant être établie de par la loi, en accord avec les dispositions ci-après, et étant entendu que l'assurance que les droits des créanciers connus de la Société ne sont pas menacés a été obtenue.

20.4 Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux Associés sur décision d'une assemblée générale d'Associés en accord avec les dispositions définies ci-après. L'assemblée générale des Associés pourra décider d'allouer tout montant en provenance du compte de prime d'émission au compte de la réserve légale.

20.5 Les dividendes déclarés seront payés en Dollars Américains (US\$) et pourront être payés aux endroits et heures déterminés par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance. Un dividende déclaré mais non payé sur une part sociale pendant cinq ans ne pourra plus ensuite être réclamé par le détenteur de cette part sociale, sera perdu par le détenteur de l'action, et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte de détenteurs de Parts sociales.

20.6 Sujet à l'Article 20.7, si à tout moment, des sommes doivent être distribuées par la Société que ce soit par voie de dividende, sur une liquidation ou autrement, qui comprennent des Carry Receipts (montants reçus de temps en temps par la Société en provenance de CaucusCom VENTURES L.P.), les détenteurs de Parts sociales de Classe A auront uniquement droit à la somme distribuée par la Société si et dans la mesure où elle comprend des Carry Receipts (montants reçus de temps en temps par la Société en provenance de CaucusCom VENTURES L.P.).

20.7 Dans le cas d'une déclaration de dividende, ce dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) les montants suivants seront distribués aux Associés (le «Dividende Préférentiel»):

Classe de Parts sociales	Dividende Préférentiel en % de la valeur nominale d'une Part sociale
Classe A	0,01
Classe B1	0,20
Classe B2	0,25

Classe B3	0,30
Classe B4	0,35
Classe B5	0,40
Classe B6	0,45
Classe B7	0,50
Classe B8	0,55
Classe B9	0,60

, puis

(ii) tous les dividendes en rapport avec les Carry Receipts si et dans la mesure où distribués par la Société, seront payés uniquement aux détenteurs de Parts sociales de Classe A; puis

(iii) le reliquat du montant total distribué sera alloué dans sa totalité aux détenteurs de la dernière Classe dans l'ordre numérique inverse (par exemple Parts sociales de Classe B9 en premier, puis s'il n'y a plus de Parts sociales de Classe B9, Parts sociales de Classe B8 et ainsi de suite jusqu'à ce que seules les Parts sociales de Classe A subsistent).

20.8 Dans le cas où le montant total distribué n'est pas suffisant pour couvrir le Dividende Préférentiel de chacun des Associés, le montant des Dividendes Préférentiels de chacun des Associés sera diminué proportionnellement.

IX. Dissolution - Associé unique - Disposition générale

Art. 21. Dissolution.

21.1 Dans l'éventualité d'une dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui n'ont pas besoin d'être des Associés, nommés par résolution de l'Associé unique ou de l'Assemblée Générale des Associés déterminant leurs pouvoirs et rémunération. A moins qu'il n'en soit prévu autrement dans la résolution de l'(des) Associé (s) ou dans la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et les paiements des dettes de la Société.

21.2 Le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société sera payé à l'Associé ou, dans le cas où il y a plusieurs Associés, aux Associés au prorata des Parts sociales que chacun détient dans la Société.

Art. 22. Associé Unique. Si, et tant qu'un Associé détient toutes les Parts sociales de la Société, la Société existera en tant que société d'Associé unique, suivant l'article 179(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 23. Disposition Générale. Pour tout ce qui n'est pas couvert dans les présents statuts, les Associés se référeront à la législation appropriée.

Art. 24. Définitions. Dans ces Statuts:

Affilié Signifie, respectivement à toute Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, à travers une ou plusieurs de ses intermédiaires, contrôle, ou est contrôlé par, ou est sous contrôle commun avec telle Personne; tout organisme de placement collectif organisé par cette Personne (ou un Affilié de celle-ci) dont les investissements sont dirigés par cette Personne; ou tout partenaire, cadre, employé de cette Personne (ou Affilié de celle-ci); et tout fonds d'investissement organisé par cette Personne pour le bénéfice de ses partenaires, cadres ou employés ou leurs dépendants.

Montant Disponible Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté de (1) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale se rapportant à la Classe de Parts sociales devant être annulée moins (i) les Carry Receipts, (ii) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (iii) toutes sommes devant être placées dans la(es) réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des statuts, à chaque fois comme stipulé dans les comptes provisoires appropriés (sans, pour éviter le doute, quelconque double comptabilité) de façon à ce que:

$$AA = (NP + P + CR) - (CaR + L + LR)$$

Par quoi:

AA = Montant Disponible

NP = Bénéfices Nets (y compris bénéfices reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et toute autre réserve librement répartissable

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale se rapportant à la Classe de Parts sociales devant être annulée

CaR = Carry Receipts

L = Pertes (y compris pertes reportées)

LR = toute somme devant être placée dans la réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts.

Bidco Partnership Agreement Signifie les statuts du Partenariat daté du 17 juillet 2007 se rapportant à CaucusCom VENTURES L.P., conclu par et entre CAUCUS CARRY MANAGEMENT L.P., la Société, SHENTON PARK COMPANY Inc. And Gtel L.P.;

Carry Receipts Signifie les montants reçus de temps en temps par la Société en provenance de CaucusCom VENTURES L.P. en sa capacité de «Partenaire Porteur de Participation» de CaucusCom VENTURES L.P.

CaucusCom VENTURES L.P. Signifie la société en commandite enregistrée aux Iles Vierges Britanniques connue sous le nom de CaucusCom VENTURES L.P., dans laquelle la Société est un associé.

CMI Signifie CAPITAL MANAGEMENT INVESTMENT pl, une société constituée en Angleterre sous le numéro 3214950, et ses filiales, de temps en temps.

Date Comptable Provisoire Signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Classe de Parts sociales appropriée.

Comptes Provisaires Signifie les comptes provisoires de la Société à la Date Comptable Provisoire appropriée.

Associés Majoritaires Signifie les Associés détenant ensemble 75% des Parts sociales de la Société.

Associé du Même Groupe Signifie une société qui est pour le moment une société holding ou une filiale de la Société Cédante ou une société holding ou une société acquérant tout ou majeure partie de l'entreprise et des actifs de la Société Cédante sous un projet de reconstruction ou d'amalgame sous laquelle la Société Cédante est placée en liquidation.

Associé(s) Les détenteurs de Parts sociales.

Principaux Signifie Hugh Mark Osmond, Alan William McIntosh, Matthew Charles Allen, Marc Nicholas Jonas, Edward Spender-Churchill, David Ross and Edward Jonathon Cameron Hawkes.

Parts Sociales Appropriées Signifie et inclut, pour autant qu'elles restent pour le moment détenues par les trustees ou la Société Bénéficiaire, les Parts sociales initialement transférées et les Parts sociales additionnelles émises ou transférées aux trustees ou à la Société Bénéficiaire (le cas échéant) en vertu de la détention des Parts sociales appropriées ou n'importe laquelle d'entre elles ou la qualité d'éligibilité ainsi conférée.

Parts sociales Signifie toutes les parts sociales de la Société quelle que soit la classe.

Neuvième résolution

Les associés décident de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de Classe A et de Classe B de la Société pour une durée illimitée:

Gérants de Classe A:

- (i) Monsieur William Alan McIntosh, 6, avenue des Citronniers, 98000 Monaco;
- (ii) Monsieur Timothy David Woodcock, 54 Baker Street, London W1U1FB, Royaume-Uni;
- (iii) Monsieur Graydon Philip Bellingan, 14, Froschaugasse, 8001 Zurich, Suisse.

Gérants de Classe B:

- (i) Herman Roelof Willem Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- (ii) John Kleynhans, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Frais - Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunération ou charges de toute forme que ce soit qui seront supportés par la Société pour le présent acte sont estimés à onze mille Euro (EUR 11.000,-).

Déclaration pour raisons fiscales

Dans la mesure où l'apport en nature résulte en une acquisition à 100% (cent pour cent) par la Société, du capital social à la fois de MELVINO HOLDINGS LIMITED et RAZETTE INVESTMENTS LIMITED, deux sociétés constituées selon les lois de Gibraltar, Etat membre reconnu comme faisant partie de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre l'anglais et le français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Hennen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, LAC/2007/22855. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007114446/220/1799.

(070131280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

J.H. Bauunternehmen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 16, Soibelwee.
R.C.S. Luxembourg B 43.026.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114435/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04900. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070131114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

KRONOTRANS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.240,00.

Siège social: L-4984 Sanem, Zone Industrielle Gadderscheier.
R.C.S. Luxembourg B 62.083.

Le bilan au 30 septembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114436/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05452. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070131125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Européenne Groupes Hotels Holding Luxembourg (EG2H Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 79.854.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 7 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114428/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05882. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070131089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Européenne Groupes Hotels Holding Luxembourg (EG2H Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 79.854.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114429/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05886. - Reçu 24 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070131091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Provence S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 20.956.

Le bilan établi au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour *PROVENCE S.A.H.*
FIDUCIAIRE FORIG SC
Signature

Référence de publication: 2007114427/4906/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03924. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

M & G Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 96.436.

Le bilan établi au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour *M & G ASSOCIATES S.A.*
FIDUCIAIRE FORIG SC
Signature

Référence de publication: 2007114426/4906/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2007, réf. LSO-CH06459. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Biosys SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 51.457.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007114417/4286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08651. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

M & G Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 96.436.

Le bilan établi au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour *M & G ASSOCIATES S.A.*
FIDUCIAIRE FORIG SC
Signature

Référence de publication: 2007114424/4906/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2007, réf. LSO-CH06468. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

M & G Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 96.436.

Le bilan établi au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour M & G ASSOCIATES S.A.

FIDUCIAIRE FORIG SC

Signature

Référence de publication: 2007114425/4906/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2007, réf. LSO-CH06464. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Atlantide S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 34.326.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juillet 2007

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Anthony Bonneville, administrateur de sociétés, demeurant 264, rue des Montagnes à F-62131 Vaudricourt et de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007114490/655/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI06813. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070130923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Institut de Beauté Nadia Ritter, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7213 Bereldange, 21, Am Becheler.
R.C.S. Luxembourg B 83.182.

Le bilan établi au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2007.

Pour INSTITUT DE BEAUTE NADIA RITTER SARL

FIDUCIAIRE FORIG S.C.

Signature

Référence de publication: 2007114423/4906/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07756. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

European Mega Cinema S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 47.749.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2007.

Pour EUROPEAN MEGA CINEMA S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114440/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07798. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070130976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Vivalys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 104.323.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2007

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire LUX KONZERN Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007114494/655/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI06839. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070130922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Kompass Venture Capital S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 82.477.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue par voie circulaire le 7 août 2007 que M. Dario Colombo, expert-comptable, avec adresse professionnelle au Via Clemente Maraini, 39, CH-6902 Lugano, est maintenu dans sa fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007114469/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06720. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Chephren S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 92.299.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114503/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08906. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

**ista Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée,
(anc. Clorius Luxembourg GmbH).**

Siège social: L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 17.750.

Constituée par-devant M^e Lucien Schumann, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1980, acte publié au Mémorial C no 265 du 17 novembre 1980, modifié plusieurs fois, et dont la dernière fois par-devant M^e Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2006, acte publié au Mémorial C no 1425 du 25 juillet 2005.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour ISTA LUXEMBURG GmbH

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114585/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06006. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

**ista Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée,
(anc. Clorius Luxembourg GmbH).**

Siège social: L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 17.750.

Constituée par-devant M^e Lucien Schumann, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1980, acte publié au Mémorial C no 265 du 17 novembre 1980, modifié plusieurs fois, et dont la dernière fois par-devant M^e Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2006, acte publié au Mémorial C no 1425 du 25 juillet 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour ISTA LUXEMBURG GmbH

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114586/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06022. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

**ista Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée,
(anc. Clorius Luxembourg GmbH).**

Siège social: L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 17.750.

—
Constituée par-devant M^e Lucien Schumann, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1980, acte publié au Mémorial C no 265 du 17 novembre 1980, modifié plusieurs fois, et dont la dernière fois par-devant M^e Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2006, acte publié au Mémorial C no 1425 du 25 juillet 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour ISTA LUXEMBURG GmbH

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114587/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06016. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Gottschol Alcuilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9779 Eselborn, 18, Z.I. Eselborn-Lentzweiler, Op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 92.809.

—
Constituée suivant acte de M^e Marc Delvaux, notaire alors de résidence à Clervaux, en date du 3 août 1961, publié au Mémorial C no 66 du 25 août 1961, dont les statuts ont été modifiés par actes du 21 septembre 1962, publié au Mémorial C no 86 du 24 octobre 1962, du 18 septembre 1967, publié au Mémorial C no 149 du 18 octobre 1967, du 16 décembre 1969, publié au Mémorial C no 42 du 13 mars 1970, du 19 juin 1972, publié au Mémorial C no 149 du 20 septembre 1972, du 27 janvier 1978, publié au Mémorial C no 54 du 18 mars 1978 et du 17 juin 1985 (de M^e Christiane Doerner, notaire alors de résidence à Clervaux), publié au Mémorial C no 248 du 30 août 1985, du 15 décembre 1988 (de M^e Camille Mines, notaire alors de résidence à Clervaux), publié au Mémorial C no 147 du 29 mai 1989, du 24 octobre 1994, publié au Mémorial C no 51 du 1^{er} février 1995, du 21 novembre 1994, publié au Mémorial C no 128 du 22 mars 1995, du 24 juin 1997 (de M^e Camille Mines, notaire maintenant de résidence à Rédange/Attert), publié au Mémorial C no 547 du 6 octobre 1997, du 6 juillet 2007 (de M^e Jean Seckler, notaire résidence à Junglinster), publication en cours.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Pour GOTTSCHOL ALCUILUX S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114588/1261/27.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-CI02039. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Gottschol Alcuilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9779 Eselborn, 18, Z.I. Eselborn-Lentzweiler, Op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 92.809.

—
Constituée suivant acte de M^e Marc Delvaux, notaire alors de résidence à Clervaux, en date du 3 août 1961, publié au Mémorial C no 66 du 25 août 1961, dont les statuts ont été modifiés par actes du 21 septembre 1962, publié au Mémorial C no 86 du 24 octobre 1962, du 18 septembre 1967, publié au Mémorial C no 149 du 18 octobre 1967, du 16 décembre 1969, publié au Mémorial C no 42 du 13 mars 1970, du 19 juin 1972, publié au Mémorial C no 149

du 20 septembre 1972, du 27 janvier 1978, publié au Mémorial C no 54 du 18 mars 1978 et du 17 juin 1985 (de M^e Christiane Doerner, notaire alors de résidence à Clervaux), publié au Mémorial C no 248 du 30 août 1985, du 15 décembre 1988 (de M^e Camille Mines, notaire alors de résidence à Clervaux), publié au Mémorial C no 147 du 29 mai 1989, du 24 octobre 1994, publié au Mémorial C no 51 du 1^{er} février 1995, du 21 novembre 1994, publié au Mémorial C no 128 du 22 mars 1995, du 24 juin 1997 (de M^e Camille Mines, notaire maintenant de résidence à Rédange/Attert), publié au Mémorial C no 547 du 6 octobre 1997, du 6 juillet 2007 (de M^e Jean Seckler, notaire résidence à Junglinster), publication en cours.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Pour GOTTSCHOL ALCUILUX S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114589/1261/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-CI02049. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

ista Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée,

(anc. Clorius Luxembourg GmbH).

Siège social: L-1274 Howald, 1, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 17.750.

—

Constituée par-devant M^e Lucien Schumann, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1980, acte publié au Mémorial C no 265 du 17 novembre 1980, modifié plusieurs fois, et dont la dernière fois par-devant M^e Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2006, acte publié au Mémorial C no 1425 du 25 juillet 2005.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour ISTA LUXEMBURG GmbH

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114584/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05991. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Participations Techniques, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 31.849.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114595/255/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07237. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070130965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Malam Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange,
R.C.S. Luxembourg B 57.026.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2007.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

Référence de publication: 2007114605/596/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07920. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 28.531.

EXTRACT

On 2 August 2007 the Directors of HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. unanimously resolved to:

- accept the resignation of Mr Bernd Franke as a Director of the Bank effective as of 31 July 2007.

- co-opt Ms Christiane Hella Marliani, resident in Breite Strasse 29-31, 40213 Düsseldorf, Germany, to the Board as Director of the Bank in place of Mr Bernd Franke effective as of 31 July 2007.

By order of the Board

For HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

H. Parize

Company Secretary

EXTRAIT

Les Administrateurs de HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) SA. ont décidé à l'unanimité le 2 août 2007:

- d'accepter la démission de M. Bernd Franke comme Administrateur de la banque avec effet au 31 juillet 2007.

- de coopter Mme Christiane Hella Marliani, résidant à Breite Strasse 29-31, 40213 Düsseldorf, Allemagne, comme Administrateur de la Banque en remplacement de M. Bernd Franke avec effet au 31 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

For HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

H. Parize

Company Secretary

Référence de publication: 2007114739/41/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08255. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Arosa Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 93.029.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114574/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08897. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Atwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 92.770.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114576/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08899. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

M.A.V.J. S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 118.085.

Assemblée générale extraordinaire du 31 août 2007

Ont comparu:

1. Monsieur Joao Vaz Da Veiga Fernandes, maçon-coffreur, né à Santa Catarina (Cap Vert), le 27 septembre 1967, demeurant à L-3238 Bettembourg, 22B, rue de l'Indépendance;

2. Monsieur Marcelino Andrade Alves, électricien, né à Nossa Senhora de Ajuda / Fogo (Cap Vert), le 9 juin 1966, demeurant à L-3737 Rumelange, 46, rue Henri Luck.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée M.A.V.J. S. à r.l., avec siège social à L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 118.085,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-Sur-Alzette, en date du 21 juillet 2006, publié au Mémorial C 1835 du 30 septembre 2006,

dont le capital social de douze mille quatre cents euros (€ 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (€ 124,-) chacune est réparti comme suit:

1) Monsieur Joao Vaz Da Veiga Fernandes, prénommé, cinquante parts sociales	50
2) Monsieur Marcelino Andrade Alves, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

3. la société à responsabilité limitée M.A.V.J. S. à r.l., avec siège social à L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 118.085, représentée par sa gérante technique, Madame Lina Lucia Monteiro, aide dentaire, née à Nossa/Senhora do Rosario (Cap Vert), le 15 janvier 1970, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 43, rue de Luxembourg,

Lesquels comparants ont conclu les cessions de parts suivantes

Monsieur Joao Vaz Da Veiga Fernandes, prénommé, déclare céder ses cinquante (50) parts sociales à Monsieur Marcelino Andrade Alves, prénommé, ce acceptant, au prix de six mille deux cents euros (€ 6.200,-) ce dont quittance.

Madame Lina Lucia Monteiro, aide dentaire, née à Nossa/Senhora do Rosario (Cap Vert), le 15 janvier 1970, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 43, rue de Luxembourg, gérante technique de la société déclare accepter cette cession de parts au nom de la société, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Suite à la cession de parts qui précède les parts sociales sont détenues comme suit:

1) Monsieur Marcelino Andrade Alves, prénommé, cinquante parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Ensuite l'associé unique a constitué une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. La démission de Monsieur Joao Vaz Da Veiga Fernandes, prénommé, en tant que gérant administratif de la société est acceptée.

2. La démission de Madame Lina Lucia Monteiro, prénommée, en tant que gérante technique de la société est acceptée.

3. Est nommé gérant de la société:

Monsieur Marcelino Andrade Alves, électricien, né à Nossa Senhora de Ajuda / Fogo (Cap Vert), le 9 juin 1966, demeurant à L-3737 Rumelange, 46, rue Henri Luck,

4. La société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérants.

J. Vaz Da Veiga Fernandes, L. L. Monteiro, M. A. Andrade Alves.

Référence de publication: 2007114744/8152/48.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10295. - Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

DSC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 101.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114612/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08741. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Alamos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.650.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114572/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08521. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Nordstern S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.331.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007114570/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08561. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Grainger Luxembourg Germany (No. 6) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 353.750,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.662.

In the year two thousand and seven, on the third of September

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.062,

here represented by Mr. Régis Galiotto, employee, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy established on August 31st, 2007; and

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4) S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.084,

here represented by Mr. Régis Galiotto, employee, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy established on August 31st, 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holders of the parties appearing and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary public to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.6) S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 113.662 incorporated by a deed of the undersigned notary public, dated December 12th, 2005, published in the Mémorial C, N° 836, page 40097, Recueil Spécial des Sociétés et Association on April 26th, 2006 and which articles of association have been amended on December 22nd, 2005, published in the Mémorial C, N° 841, page 40361, Recueil Spécial des Sociétés et Association on April 27th, 2006.

II. The Company's share capital is set at two hundred sixty-five thousand Euro (EUR 265,000.-) represented by ten thousand six hundred (10,600) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolved to increase the share capital of the Company by eighty-eight thousand seven hundred fifty Euro (EUR 88,750.-) to raise it from its present amount of two hundred sixty-five thousand Euro (EUR 265,000.-) to three hundred fifty-three thousand seven hundred fifty Euro (EUR 353,750.-) by creation and issuance of three thousand five hundred fifty (3,550) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and an aggregate par value amounting to eighty-eight thousand seven hundred fifty Euro (EUR 88,750.-), having the same rights and obligations as the existing shares, such shares to be fully paid up in par value together with a share premium of eighty-eight thousand eight hundred fifty Euro (EUR 88,850.-).

Second resolution

Intervention - Subscription - Payment

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS S.à r.l., aforementioned, through its proxy holder, declared to subscribe to three hundred fifty-five (355) of newly issued shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of eight thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 8,875.-) together with the share premium of eight thousand eight hundred eighty-five Euro (EUR 8,885.-)

and

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4) S.à r.l., aforementioned, through its proxy holder, declared to subscribe to three thousand one hundred ninety-five (3,195) of newly issued shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of seventy-nine thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 79,875.-) together with the share premium of seventy-nine thousand nine hundred sixty-five Euro (EUR 79,965.-)

together by contribution in cash, so that the total amount of on hundred seventy-seven thousand six hundred Euro (EUR 177,600.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

Pursuant to the above increase of share capital, Article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is set three hundred fifty-three thousand seven hundred fifty Euro (EUR 353,750.-) represented by fourteen thousand one hundred fifty (14,150) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, entirely paid in.»

Costs & Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately 3,500.- Euros.

There being no further business, the meeting was adjourned.

The undersigned notary public who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the undersigned notary public by his last and first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.062 (la «Société»)

ici représentée par M. Régis Galiotto, employé, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 31 août 2007; et

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4) S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.084 (la «Société»)

ici représentée par M. Régis Galiotto, employé, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 31 août 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.6) S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 113.662 constituée par acte notarié, en date du 12 décembre 2005, publié au Mémorial C, N° 836, page 40097, Recueil Spécial des Sociétés et Association le 26 avril 2006 et dont les statuts ont été modifiés en date du 22 décembre 2005, publié au Mémorial C, N° 841, page 40361, Recueil Spécial des Sociétés et Association le 27 avril 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à deux cent soixante-cinq mille Euro (EUR 265.000,-) représenté par dix mille six cent (10.600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante Euro (EUR 88.750,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent soixante-cinq mille Euro (EUR

265.000,-) à trois cent cinquante-trois mille sept cent cinquante Euro (EUR 353.750,-) par la création et l'émission de trois mille cinq cent cinquante (3.550) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, et d'une valeur nominale totale de quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante Euro (EUR 88.750,-), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, lesquelles parts sociales devant être libérées intégralement, à émettre avec une prime d'émission de quatre-vingt-huit mille huit cent cinquante Euro (EUR 88.850,-).

Deuxième résolution

Intervention - Souscription - Libération

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire à trois cent cinquante-cinq (355) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale unitaire de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, et les libérer intégralement au montant de huit mille huit cent soixante-quinze Euro (EUR 8.875,-) avec la prime d'émission de huit mille huit cent quatre-vingt-cinq Euro (EUR 8.885,-)

et

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4) S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire à trois mille cent quatre-vingt-quinze (3.195) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale unitaire de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, et les libérer intégralement au montant soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-quinze Euro (EUR 79.875,-) avec la prime d'émission de soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq Euro (EUR 79.965,-) par apport en espèces de sorte que le montant total de cent soixante-dix-sept mille six cents Euro (EUR 177.600,-) est à la disposition de la société comme l'atteste expressément le notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent cinquante-trois mille sept cent cinquante Euro (EUR 353.750,-) représenté par quatorze mille cent cinquante (14.150) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

Frais & Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 3.500,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, Relation: LAC/2007/25093. — Reçu 1.776 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007114795/211/153.

(070130905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Société Immobilière BALEZO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4620 Differdange, 65, rue Emile Mark.

R.C.S. Luxembourg B 10.926.

Assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2007

Le quatre juillet deux mille sept à quatorze heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège de la société.

Sont associés:

- Monsieur Leischen Jerry, propriétaire de 50% des parts
- Madame Chantal Leischen, propriétaire de 50% des parts

Ordre du jour:

- Nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée est présidée par Monsieur Leischen Jerry.

Les associés ont pris les décisions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Leischen Fernand intervenue ce jour et nomme Monsieur Leischen Jerry, demeurant 19, rue Principale à L-8376 Kahler, en qualité de gérant de la société, à compter du 4 juillet 2007 et pour une durée illimitée.

Monsieur Leischen Jerry déclare accepter le mandat de gérant qui vient de lui être confié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'étant soulevé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h15, après lecture et approbation du présent procès-verbal qui est signé par les associés et le Président de séance.

Bon pour acceptation du mandat de gérant

J. Leischen / C. Leischen

Référence de publication: 2007114770/597/30.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH05926. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Hofibel Investments Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 75.808.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007114623/4286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09111. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070130972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

O. Metall-Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 2B.

R.C.S. Luxembourg B 91.682.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 septembre 2007.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007114374/2602/16.

Enregistré à Diekirch, le 21 septembre 2007, réf. DSO-CI00139. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070131127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Orthodontic Management Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9080 Ettelbruck, 46, avenue Lucien Salentyne.

R.C.S. Luxembourg B 97.305.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114359/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08665. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Ambulances Taxis Winandy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7521 Mersch, 13, op der Hatzgriecht.

R.C.S. Luxembourg B 90.228.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007114361/6238/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07325. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Textile International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 50.159.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007114362/1142/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08478. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Luxlife, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 80, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 41.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Pour LUXLIFE

F. Bruckert

Responsable Service Comptabilité

Référence de publication: 2007114355/2464/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10382. - Reçu 121 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070131584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2007.
